



ça s'est passé

Hommage à l'Adjudant-chef Dericbourg ▶ P. 4

en débat

La déchèterie au service de l'environnement ▶ P. 20



en actions

Les droits de l'enfant à la fête ▶ P. 24

découvertes

Rencontre-spectacle autour de Boris Vian ▶ P. 28

Chevilly-Larue

le journal

mensuel d'informations municipales
n° 105 - décembre 2009



PORTES OUVERTES

sur le service public communal

**Vendredi 4
et samedi 5
décembre**
Dossier pages 7 à 12

Bientôt une statue sur le rond-point de la route de Chevilly

« En passant avenue du Général de Gaulle, j'ai vu que des plots de chantier entourent le rond-point de la route de Chevilly alors que je croyais les travaux définitivement terminés. Pouvez-vous me dire ce dont il s'agit ? » ●

Simone S., Chevillaise.

Dans le cadre de la requalification de l'avenue du Général de Gaulle, les travaux d'aménagement de la voirie et des trottoirs ainsi que du passage sous le pont de l'A6 sont en effet terminés. Les Chevillais peuvent désormais y circuler en toute sécurité et dans un environnement agréable. Il ne manque plus, pour parfaire l'ensemble, qu'une touche artistique. Ce sera chose faite avec la pose d'une statue, intitulée Hieros, sur le rond-point que vous évoquez. Il s'agira d'une œuvre du sculpteur Morice Lipsi, citoyen d'honneur de Chevilly-Larue où il a vécu plus de 50 ans, disparu en 1986. Dans les premières semaines de décembre, le socle de la statue sera installé au cœur d'un tapis de verdure pour, peu après, accueillir l'œuvre. Ces travaux sont réalisés et financés par l'entreprise Sadev 94 sous l'autorité du Conseil général, maître d'ouvrage.

Des travaux liés à l'arrivée du tramway

« Depuis quelques temps, la circulation automobile avenue de Stalingrad (RN7) est perturbée par des travaux dont j'aimerais connaître la nature. » ●

Gilbert G., habitant du quartier La Guinet

Dans le cadre des travaux préparatoires liés à la création du tramway avenue de Stalingrad, le Conseil général procède actuellement au déplacement des réseaux souterrains (eau, assainissement, gaz, électricité, télécommunications, ...). C'est pourquoi le stationnement a été neutralisé et la circulation interdite sur la voie en direction de Paris jusqu'à fin novembre. La circulation sera encore impactée dans les deux sens jusqu'à mi décembre. Comme la coupe des arbres et de la végétation devant le site L'Oréal a été nécessaire, des chênes verts, des pins parasols, des micocouliers et des amandiers sont actuellement en culture pour être, à terme, replantés.

Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel d'informations municipales N°105

Directeur de la publication : Christian Hervy.
 Directeur de la rédaction : Bruno Tranchant.
 Directrice de la communication : Marion Quaglio.
 Rédactrice en chef : Géraldine Kornblum.
 Photographe : Guy Chanel.
 Ont participé à ce numéro : Michel Aumercier, Florence Bédouet, Chloé Cordon, Marc Ellenberger, Léa Goutmann-Becker, Christelle Joinet, Mira, Pierre Mitev, Michaël Narradon, Philippe Stisi.
 Secrétariat : Yvette Valladas.
 Conception : Anatome.
 Mise en page : Spirale's
 Photogravure et impression : imprimerie Grenier.
 Direction de la Communication de la ville de Chevilly-Larue, 88, avenue du Général de Gaulle, 94 550 Chevilly-Larue. Tél. : 01 79 61 63 10 Fax : 01 79 61 63 18 E-mail : communication@ville-chevilly-larue.fr

Mairie de Chevilly-Larue, 88, avenue du Général de Gaulle, 94 550 Chevilly-Larue. Tél. : 01 45 60 18 00

Sommaire



4-5 Ça s'est passé... ça va se passer
 - Le mois en images

7-10 Enjeux
 - Portes ouvertes sur votre service public municipal

14-15 Votre service public local
 - Centre de loisirs Paul Bert : bientôt la fin des travaux
 - Le hall de l'hôtel de ville en cours de réaménagement
 - Le CLSPD s'est réuni
 - Les travaux du futur lycée ont commencé

16-17 Près de chez vous
 - Larue fête la chanson française

- Nouveaux commerces
 - Les festivités de Noël dans les quartiers
 - Quelle est la règle : les véhicules sans permis

18-19 Acteur
 - David Bonenfant, signature graphique de *Ta ziqu'en scène*

20-21 En débat
 - La déchèterie intercommunale

22-25 En actions
 - Les principales délibérations du Conseil municipal du 15/12
 - La future ferme pédagogique
 - Un service d'accueil médical initial (Sami) à Chevilly-Larue
 - La Colombe : quand la RATP promeut le respect

- La quinzaine des droits de l'enfant
 - Les permanences des élus

26-27 Tribunes
 - Expression des élu(e)s

26-31 Découvertes Culture
 - Le Grand dire
 - Rendez-vous autour de Boris Vian
 Livres et vous

- Voyages, gourmandises, contes et histoires
Mémoire
 - La rue Outrequin

32-33 Sports

34-35 Vie pratique



RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES AUX CONSEILS D'ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES					
Collège Jean Moulin	FCPE (7)	Élémentaire Paul Bert A	APE (10)	Maternelle J. Gilbert-Collet	FCPE (2) / LIPEP (3)
Collège Liberté	FCPE (4) / PEPP (2)	Élémentaire Paul Bert B	FCPE (8) Indépendants (3)	Maternelle Paul Bert	FCPE (7) / Indépendants (1)
		Élémentaire Pasteur	FCPE (10)	Maternelle Pasteur	FCPE (6)
		Élémentaire Pierre et Marie Curie	FCPE (16)	Maternelle Pierre et Marie Curie	FCPE (5)
				Maternelle Salvador Allende	AIMSA (6)

Le point de vue du maire



Comme vous avez pu le constater, les travaux préliminaires du tramway sont commencés et se traduisent par quelques contraintes de circulation pour déplacer les réseaux enterrés, ainsi que par l'abattage de certains arbres. C'est la partie la plus difficile qui s'engage, celle qui procure de la gêne et qui dégrade notre paysage quotidien. Mais nous savons qu'au bout, début 2013, il y a la mise en service d'un moyen de déplacement moderne et l'émergence d'un beau boulevard urbain, qui donnera une image positive des abords de notre commune.

Cette période est également celle de la remise des projets d'architecte pour la reconstruction du collège Liberté, avec création d'un gymnase. Dans les prochaines semaines se réunira le jury qui devra départager les candidats. Puis, s'ensuivra une période de concertation avec les parents, la communauté scolaire, les comités de quartier. Viendront ensuite les études techniques et les procédures de marchés de travaux. Je me félicite que ce projet soit sur les rails et j'espère que la capacité financière du département permettra de le mener à terme rapidement.

Et puis, nombre d'entre vous auront remarqué le démarrage des travaux de construction du lycée de Chevilly-Larue, sur les anciens terrains sportifs de l'avenue du Général de Gaulle, après la Mairie. Enfin ! Ce chantier se doublera bientôt d'un second, puisque le site comprendra un équipement multisports pour les élèves et pour les clubs locaux que vont réaliser les communes environnantes, dont la nôtre. Puis, viendra le temps du réaménagement de la route qui

nécessitera une concertation étroite avec toutes les parties concernées, notamment les riverains. Le comité de quartier a déjà eu l'occasion d'en débattre avec plusieurs dizaines d'habitants, mais il faudra y revenir avec un projet concret de voirie en 2010.

Enfin, avec vous, nous sommes mobilisés pour défendre votre service public local et votre pouvoir d'achat à travers les réformes en débat au Parlement. Je n'y insiste pas ici car beaucoup d'informations vous sont par ailleurs données. Je vous donne simplement rendez-vous en grand nombre aux journées portes ouvertes sur le service public municipal vendredi 4 et samedi 5 décembre.

Et puisque la fin de l'année approche, ce sera bientôt la traditionnelle Fête des Solidarités organisée par le Conseil général en coopération avec les communes de Chevilly-Larue et de Rungis, ainsi que de nombreuses associations que je salue pour leur engagement en faveur de cette noble cause de lutte contre la pauvreté et les exclusions. Ce sera aussi le traditionnel marché de Noël qui proposera à tous, et surtout aux enfants (petits et grands), un agréable moment de convivialité.

Bonne fêtes de fin d'année à toutes et tous, et que cette période vous soit douce, en famille et entre amis. ●

Christian Hervy,
Maire et Conseiller général délégué

Avec mon sincère dévouement,

**L'actualité
locale est
bien nourrie.**



Inauguration de la plaque en souvenir de l'adjudant-chef Dericbourg. Le 7 novembre, un hommage était rendu à Augustin Dericbourg. Adjudant-chef de la 2^e division blindée, tombé sous les balles ennemies le 24 août 1944 à Chevilly-Larue en compagnie du lieutenant FFI Jacques Petit Le Roy. Une plaque à sa mémoire a été inaugurée, notamment en présence de Christian Hervy, Maire, Guy Pettenati, ancien Maire, Gilbert Levy-Haussmann, rassembleur de l'escadron de protection du G^{al} Leclerc, Alain Raphael, ancien combattant du 501^e régiment de chars et, surtout, d'Aurélien et Quentin Dericbourg, arrière petits-fils de l'Adjudant-chef Dericbourg. Ces derniers ont rappelé combien « *c'est par l'exemple donné par nos aînés que nous et les générations futures [...] transmettons à notre tour la mémoire et l'histoire de ces hommes exceptionnels qui ont [...] donné leur vie pour la liberté de la France* ».



Commémoration de la guerre 14-18. Les anciens combattants, le Comité d'entente des anciens combattants, les élus et les jeunes du Conseil municipal d'enfants ont commémoré l'anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre de 1914-1918. L'assistance a honoré la mémoire des 74 victimes chevillaises dont le nom est inscrit sur le monument aux morts. À cette occasion, Christian Hervy, le Maire, a tenu à souligner l'importance de cette cérémonie qui joue un « *rôle irremplaçable de transmission et d'enseignement de ces terribles épisodes de l'Histoire de France [...] pour que ce qui nous unisse, jeunes et moins jeunes, soit le dessein de tout faire pour ne jamais revivre cela* ».

Concert du conservatoire



Le menu du concert de chant lyrique du Conservatoire municipal de musique, avec Rachel Schiffmann et Joumana Amiouni (sopranos) ainsi que Dominique Guiguet (piano), du 15 novembre à l'église Sainte-Colombe a ravi les Chevillais.

Jeux de société avec les comités de quartiers



Nombreux sont ceux qui se sont laissés tenter par une partie de tarot, d'échecs ou un concours de belote, respectivement organisées par les comités de quartiers La Guinet et Larue en novembre.

Semaine européenne de réduction des déchets



Les 25 et 28 novembre, les clients du marché du Cœur de ville ont eu l'occasion de découvrir une exposition, des bacs de démonstration ainsi qu'un quizz sur le thème de l'éco-consommation. De quoi devenir incollable sur le sujet !

Un don pour Yen Bai



Lors de la quinzaine des droits de l'enfant, les élus du Conseil municipal d'enfants (CME) ont remis aux représentants de la ville de Yen Bai, au Vietnam, un chèque de 600€ récoltés tout au long de l'année. Cette somme financera la scolarisation de treize enfants de 1^{re} année d'élémentaire en 2010.



Ateliers Michel Blazy, mode d'emploi.

À la maison des arts plastiques, les Chevillais peuvent s'essayer à la pratique artistique de Michel Blazy essentiellement basée sur l'utilisation de matières organiques. « *L'activité proposée, à la fois amusante et ludique, m'a permis de partager un moment très agréable avec mon jeune fils* », témoigne un participant. Ce 21/11, c'est avec une poule recouverte de crème au chocolat que les apprentis artistes ont quitté le cours. Prochains ateliers les 5 et 12 décembre de 14 à 17h. Avis aux amateurs !



Inauguration du fonds conte. « Cette culture pourrait disparaître peu à peu si nous n'étions pas vigilants et militants pour défendre ce que nous pensons être nécessaire à la construction de nos enfants », a défendu Élisabeth Lazon, maire-adjointe déléguée à la Culture, lors de l'inauguration du fonds conte départemental de la médiathèque le 13 novembre. Il constitue le 14^e Bibliothème du Val-de-Marne. Cette inauguration a été suivie d'un débat au cours duquel les participants ont discuté « Du livre à l'oral et de l'oralité à la lecture ».



Crèv' la lune à la Maison pour tous. Les rythmes endiablés du swing manouche du groupe *Crèv' la Lune* ont enchanté la centaine de personnes réunie à la Maison pour tous autour d'un repas animé par le clown *Pepita Pop*.

5 décembre

Hommage aux morts en Algérie, au Maroc et en Tunisie

La Municipalité et le Comité d'entente des anciens combattants rendront hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et lors des combats du Maroc et de la Tunisie.

Rassemblement devant le monument aux morts à 11h

8, 9 et 10 décembre

Les colis de Noël aux aînés

La distribution de colis de Noël aux aînés est un moment très attendu, tant pour la convivialité que pour les surprises emballées qu'il réserve. Cette année encore, 13 000 colis seront offerts aux personnes âgées de plus de 65 ans, préalablement inscrites auprès du service municipal de l'Action sociale.

Salle Simone de Beauvoir (Voie de Rungis)
mardi 8/12 de 13h30 à 17h, mercredi 9/12
et jeudi 10/12 de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h



19 et 20 décembre

Marché de Noël

Artisanat d'art et spécialités culinaires régionales seront au rendez-vous du traditionnel marché de Noël. Pour l'occasion, l'église Sainte-Colombe ouvrira ses portes au public tout le week-end de 14h30 à 18h. Les Chevillais pourront également assister à une visite guidée animée par l'association des *Amis du vieux Chevilly*, le dimanche 20 décembre à 15h.

Samedi 19 et dimanche 20 décembre de 10 à 19h, place de l'Église

5
ça va se passer



en résumé

Services publics communaux : entrez, c'est ouvert !

Réforme des collectivités territoriales, suppression de la taxe professionnelle, projet dit du « Grand Paris », . . . Les raisons ne manquent pas pour que les services publics locaux soient en danger. Les Chevillais sont appelés à les défendre en participant aux journées portes-ouvertes les 4 et 5 décembre.

L'avenir des services publics locaux menacé

De lourdes menaces pèsent sur les services publics locaux. Après un Conseil municipal extraordinaire le 30 novembre, les Chevillais sont invités à les défendre lors des journées portes-ouvertes les 4 et 5 décembre.

Qu'ils demandent un acte administratif ou une aide sociale, qu'ils profitent des équipements municipaux (crèches, écoles, gymnases, médiathèque, ...) ou des tarifs peu onéreux des prestations municipales (restauration, centres de loisirs, sorties des familles, ...), tous les Chevillais bénéficient, d'une manière ou d'une autre, des services publics municipaux. Et ils en conviennent : « Utiles au quotidien de chacun, ils nous permettent l'accès à des prestations qui améliorent notre cadre de vie ». Mais la crise actuelle a aggravé les difficultés financières des familles. « Sans ces services, ce serait encore plus dur pour nous ».

Avec les projets de réforme des collectivités territoriales et de suppression de la taxe professionnelle, l'avenir des services publics locaux est menacé. La réforme des collectivités prévoit notamment la réorganisation du panorama institutionnel autour d'un pôle département-région et d'un pôle communes-intercommunalités, ainsi que la création, en 2014, de conseillers territoriaux en remplacement des actuels conseillers généraux et régionaux. Leur nombre serait réduit de moitié (3 000 contre environ 6 000 actuels), 80% d'entre eux seraient désormais élus au scrutin majoritaire à un tour et les cantons seraient redessinés. Est également prévue la suppression

de la clause de compétence générale des départements et des régions avec une redéfinition des champs d'intervention des deux assemblées. « Cette réforme est une régression démocratique considérable, guidée par des considérations électoralistes », s'insurge Christian Hervy, Maire et Conseiller général délégué.

L'avenir des communes est également compromis par le projet de loi du Grand Paris. Celui-ci prévoit la création d'une Société du Grand Paris, où l'État serait majoritaire et qui pourrait réaménager de plein

◀ **Cette réforme est une régression démocratique considérable ...**

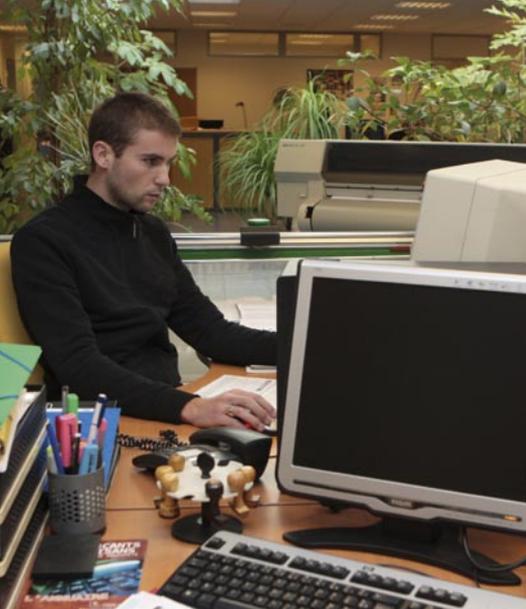
Christian Hervy, Maire et Conseiller général délégué ▶▶

droit les terrains qui entourent les gares sur un périmètre non défini. Dépossédées de l'aménagement de leur territoire, les communes vont aussi l'être de leur principale ressource financière via la réforme de la taxe professionnelle qui prévoit la suppression de l'impôt acquitté par les entreprises. Si l'État s'est engagé à « compenser » le manque à gagner la première année, comment faire les suivantes ? Les communes seront nécessairement poussées à augmenter les impôts locaux

pesant sur les ménages et à diminuer les services rendus à la population. Un choix lourd de conséquences pour les citoyens ... mais aussi pour les entreprises qui savent bien que les collectivités sont à l'origine de 73% de la commande publique ! Faute de moyens, ce sont autant de marchés qui leur échapperont à l'avenir.

Dans ce contexte, la Municipalité a décidé de porter l'avenir des services publics municipaux sur le devant de la scène politique et citoyenne. Dans cet esprit, elle a organisé un débat public le 30 novembre dernier à l'occasion d'un conseil municipal extraordinaire. Elle a également initié la tenue de journées portes-ouvertes sur le service public municipal, les 4 et 5 décembre prochain. Conscients de devoir défendre leurs métiers et les services qu'ils rendent à la population, de nombreux employés municipaux ont répondu favorablement à cette initiative en s'engageant à y participer volontairement et bénévolement. L'occasion pour les Chevillais de découvrir toute la gamme des métiers et des fonctions qui font la richesse des services publics de proximité. À charge désormais pour ces derniers de marquer leur soutien aux services publics locaux, notamment en se rendant dans les différents sites municipaux participant aux portes ouvertes. ●

Géraldine Kornblum



Les plans nécessaires à la construction d'un projet sont réalisés par un dessinateur au 40, rue Élisée Reclus. À cette adresse, résident les services techniques, ainsi que l'Urbanisme, l'Économie, les Finances et les Ressources humaines.



Les repas servis par la restauration municipale dans les écoles, les centres de loisirs et au foyer des anciens sont préparés à la cuisine centrale ouverte en 2006 et située au groupe scolaire Pasteur. Depuis 2005, la ville a entrepris la mise en conformité de tous les offices et restaurants scolaires.



En période hivernale, dès les premiers bulletins météo annonçant la neige, les agents des services techniques mettent en place un service d'astreinte. Ils sont alors à pied d'œuvre dès 3h du matin si nécessaire pour dégager en priorité les grands axes et les abords des écoles.

Chiffres clés

532 000 €

Malgré les « compensations » prévues par l'État la première année seulement, le manque à gagner dû à la suppression de la taxe professionnelle pour la ville en 2010.

600 Le nombre d'agents municipaux

au service des Chevillais. 64% sont des femmes et 36% sont des hommes. 484 agents occupent un emploi permanent et 116 sont vacataires (emplois saisonniers, emplois temporaires, remplacements, ...).

73%

La part des investissements publics réalisés en France par les collectivités territoriales.

75%

La part des Français qui considèrent la réforme des collectivités locales « confuse et incompréhensible ». Seuls 23% l'estiment prioritaire, 34% pensent qu'elle permettra de faire des économies et 38% considèrent qu'elle est facteur de modernisation. 54% la juge électorale.

9 enjeux

Parole d' élu

« Les citoyens seront les premiers lésés »



Christian Hervy,
Maire de Chevilly-Larue et
Conseiller général délégué

« Les Français ne sont majoritairement pas favorables à des réformes qui proposent de diminuer

les moyens dont disposent les collectivités, de faire disparaître les départements et de restreindre les libertés locales. Ils sont attachés à ces institutions de proximité.

Ils attendent de leurs élus locaux, et plus particulièrement des maires, qu'ils interviennent dans des domaines qui dépassent souvent leurs prérogatives ; ils s'appuient sur eux pour essayer d'obtenir une aide et une écoute que la société ne leur accorde plus. En nombre restreint, avec des compétences strictement encadrées par la loi et des moyens diminués, les élus locaux ne pourront plus répondre aux besoins des populations

et seront réduits au rôle de technocrate. Les déposséder de leurs responsabilités, cela revient à léser les citoyens. Ces derniers doivent faire entendre leur voix en participant aux journées portes-ouvertes qui leur permettront de visiter des sites municipaux qu'ils ne connaissent pas forcément et de rencontrer les hommes et les femmes qui, tous les jours, travaillent au service de l'intérêt général et du bien-être de chacun ».

Services municipaux

Une centaine de métiers à votre service



Ils sont peintre, menuisier, juriste, agent d'entretien, urbaniste, électricien, comptable, secrétaire, animateur sportif, régisseur, serrurier, éducateur, bibliothécaire, cuisinier, ... et ont tous un point commun : employés communaux, ils travaillent au service des Chevillais.

I l y a ceux que les citoyens ont l'habitude de rencontrer, tels les agents des services de l'État-civil, de l'Action sociale, de l'Enseignement-enfance, ... Dévoués, ils ont le sens du contact humain, de l'équité et l'envie d'aider. « *Travailler pour le service public signifie être constamment à l'écoute* », explique Brigitte Voiron, agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem) à la maternelle Pasteur. Il y a ceux qui

œuvrent au bon développement de la ville, que ce soit aux services Urbanisme, Développement économique, Juridique, ... Tel est par exemple le cas d'Aurore Durdon, dont la tâche est de superviser les marchés publics : « *Ma contribution au service public communal consiste à m'assurer que l'argent des contribuables est utilisé en faveur de l'intérêt général* ». Et puis, il y a ceux que les citoyens ne voient jamais mais sans qui les services municipaux ne pourraient fonctionner. « *Nous, on est dans l'ombre mais nous sommes prêt à intervenir 24h/24 et 7j/7 en cas de panne, de fuite ou autre urgence* », explique Gilbert Delorme, menuisier aux Services techniques. Le nombre de métiers représentés au sein d'une collectivité territoriale n'est comparable à aucune autre entreprise. Mais quelle que soit leur fonction, c'est avec passion que les agents municipaux expliqueront leur travail aux Chevillais lors des journées portes-ouvertes. Et c'est avec humilité qu'ils passeront sans doute sous silence le fait qu'ils seront là bénévolement et volontairement, dans le seul but de partager leur savoir-faire et leur désir profond de tout mettre en œuvre pour que perdure le service qu'ils rendent quotidiennement à la population. ● G. K.

Parole
d'usager

« Les services de proximité sont à préserver »

Marie L., Chevillaise

« Chaque fois que j'ai eu besoin de faire appel aux services municipaux, j'ai toujours été bien reçue et plutôt bien renseignée. En général, mes démarches concernaient des demandes de documents administratifs. La seule fois où les services municipaux n'ont pas répondu à mon

attente, c'est que je ne correspondais pas aux critères. Au quotidien, je bénéficie pour mon fils des tarifs avantageux de la restauration scolaire instaurés par la Municipalité. C'est une mesure que j'apprécie évidemment. Les services publics municipaux sont des services de proximité. La mairie est déjà un peu loin de certains quartiers.

Si demain, ces services n'étaient plus rendus par la ville, s'il fallait se déplacer davantage, certains Chevillais ne seraient plus en mesure d'effectuer leurs démarches. La réforme des collectivités territoriales engendrera une baisse des aides accordées aujourd'hui aux usagers. On va droit à la catastrophe ».

PORTES OUVERTES

sur le service public communal

Rendez-vous
les 4 et 5 décembre

À l'occasion des journées portes-ouvertes, les Chevillais sont invités à visiter les services municipaux. Ils seront accueillis par les personnels communaux qui leur feront découvrir leur travail et répondront à toutes leurs questions.

Vendredi 4 décembre

DANS LES CRÈCHES ET LES ÉCOLES MATERNELLES

DE 16H À 18H30 : découverte du centre multi-accueil Petite enfance (12, rue Bretagne)

DE 16H30 À 18H : découverte des écoles maternelles avec les Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem)

À PARTIR DE 16H15 : découverte des offices de restauration des maternelles Gilbert-Collet (jusqu'à 17H) et Paul Bert (jusqu'à 17h30)

Samedi 5 décembre au matin

AU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

(route de Chevilly / ancienne rue de Verdun)

DE 9H À 12H30 : présentation de la Menuiserie, découverte des services Déchets et Espaces verts (expositions, démonstrations, ateliers)

À 9H ET 10H30 : visites guidées du site

À L'HÔTEL DE VILLE

(88, avenue du Général de Gaulle)

DE 9H À 12H30 : découverte des services Action sociale, État civil-affaires générales, Informatique et Enseignement-enfance (reportage photo, expositions, présentation du travail des agents)

À 10H ET 11H30 : visites guidées du site

À LA CUISINE CENTRALE

(4, avenue de la Croix du Sud)

DE 9H30 À 16H : visite de l'équipement et présentation des différentes missions du service de la restauration municipale

AU 40, RUE ÉLISÉE RECLUS

DE 9H30 À 13H : découverte des services Économie, Finances, Urbanisme et Ressources humaines (présentation des missions des services, des enjeux de la suppression de la taxe professionnelle, des différents projets de la ville, expositions)

À 10H ET 12H : visites guidées du site

À LA CENTRALE DE GÉOTHERMIE

(9, rue du Lieutenant Le Coz)

À 11H50 : visite guidée du site

VISITE COMMENTÉE DE LA VILLE EN NAVETTE

Une navette fera le tour de la ville pour présenter ses principaux équipements et projets. À cette occasion, les Chevillais pourront profiter des visites organisées dans les sites ouverts le matin. Points d'arrêts :

9H : centre technique municipal (route de Chevilly)

10H : hôtel de ville (88, avenue du Général de Gaulle)

11H : cuisine centrale (4, avenue de la Croix du sud)

11H40 : foyer des anciens Gabriel Chauvet (15, rue Dericbourg)

11H45 : centre multi-accueil Petite enfance (12, rue de Bretagne)

11H50 : centrale de géothermie

(9, rue du Lieutenant Le Coz)

12H : 40, rue Élisée Reclus

Samedi 5 décembre après-midi

À LA MÉDIATHÈQUE BORIS VIAN

(25, avenue Franklin Roosevelt)

À 15H ET 16H30 : découverte des coulisses de la médiathèque, exposition sur la future ferme pédagogique

AU THÉÂTRE ANDRÉ MALRAUX

(102, avenue du Général de Gaulle)

À 14H ET 15H : visite des coulisses du théâtre

AU SERVICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE

(15, rue Henri Cretté)

DE 14H À 18H : exposition et participation aux ateliers de danse

À LA MAISON DES ARTS PLASTIQUES

ROSA BONHEUR (34, rue Henri Cretté)

À 14H : atelier *Blazy, mode d'emploi*

et atelier de dessin et d'arts plastiques

À 17H : visite guidée de l'exposition

De l'organique ... Michel Blazy

AU GYMNASÉ MARCEL PAUL (1, rue Édith Piaf)

À 14H ET 15H30 : animations sportives

(athlétisme et jeux d'opposition)

À LA PISCINE PIERRE DE COUBERTIN

(90, rue Petit Le Roy)

À 16H : visite des coulisses de la piscine et de la chaufferie

AU PARC DES SPORTS (Rue du Stade)

DE 14H À 17H : découverte du fonctionnement du parc des sports

À 14H30 : visite guidée

AU CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE

ET DE DANSE (102, avenue du Général de Gaulle)

DE 13H À 18H : découverte des cours de danse modern jazz et classique

11
enjeux

Attention !
Ce programme
n'est pas définitif
et est susceptible
de modifications
(voir www.ville-chevilly-larue.fr)

Débats

De gauche à droite : tollé contre les réformes

Les réformes des collectivités territoriales et de la taxe professionnelle font même des remous dans les rangs de la majorité présidentielle. Pour preuve, les 2 000 conseillers généraux (sur 4 220) de tous bords politiques qui ont manifesté leur hostilité à ces projets lors de l'Assemblée des départements de France le 16 novembre. Ils étaient nombreux à témoigner de difficultés financières graves, certains estimant ne plus être en mesure d'honorer certaines allocations (RSA, allocation parent isolé, allocation compensatrice du

handicap). La même semaine, ce sont 5 000 maires qui ont opposé un front de refus à ces dispositions lors du congrès annuel de l'Association des maires de France. Les uns et les autres défendant les acquis de la décentralisation. Pour preuve également, la montée au créneau de deux anciens premiers ministres de la majorité, Jean-Pierre Raffarin et Alain Juppé, contre la réforme de la taxe professionnelle. Mais le gouvernement s'obstine. Aux citoyens de faire entendre leur voix. Et il n'est pas trop tard, les débats parlementaires prendront fin mi-décembre. ●

Action municipale

Quelles sont les compétences d'une commune ?

Certaines compétences des communes sont obligatoires : les fonctions d'état-civil (enregistrement des mariages, naissances, décès) et électorales (organisation des élections, révision des listes électorales, ...), la gestion des garderies avant et après l'école, des crèches et des foyers pour personnes âgées, la construction, l'entretien et l'équipement des établissements

scolaires, l'entretien des voiries communales ou encore l'assainissement. Tous les autres services publics, comme ceux liés à d'autres actions sociales, à la culture, au sport, à la santé et au développement de l'action économique, ne sont pas obligatoires et sont les premiers à être réduits lorsque les communes n'ont plus les moyens financiers de les assurer. ●



La culture est l'un des premiers secteurs touchés par des restrictions budgétaires quand les communes sont en proie à des difficultés financières puisqu'elles doivent en priorité préserver leurs niveaux de services dans les fonctions dont elles ont nécessairement la charge (état-civil, élections, entretien des bâtiments scolaires, ...).

**Conseil municipal extraordinaire
Une déclaration solennelle
contre la suppression de la taxe
professionnelle et la réforme
des collectivités territoriales**

Face aux dangers qui guettent les services publics de proximité, la Municipalité a organisé un débat public avec la population le 30 novembre lors d'un conseil municipal extraordinaire. À cette occasion, les Chevillais ont exprimé leurs sentiments à l'égard de la réforme des collectivités territoriales et de la réforme de la taxe professionnelle. Au terme de cette séance, le Conseil municipal a adopté une déclaration solennelle à l'attention du Président de la République, du 1^{er} ministre et des présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Parole d'agent

« Sans les services publics, une ville ne peut fonctionner »



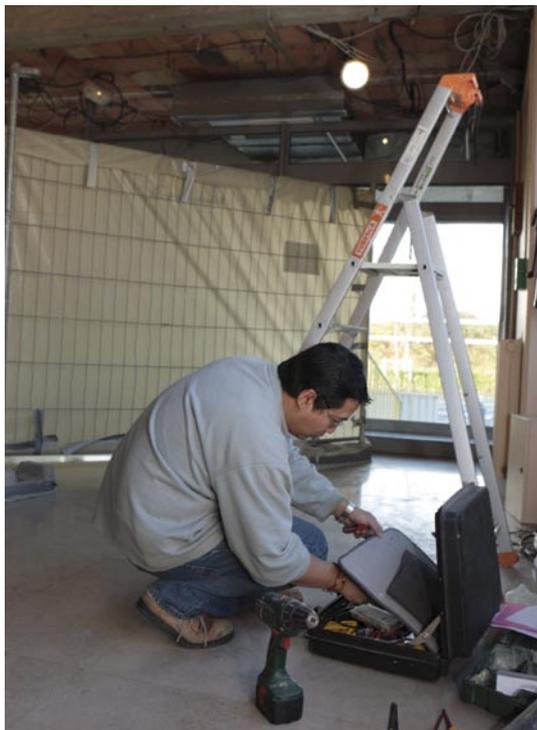
Maurine Kerdudou, ambassadrice du tri
« Je participerai aux journées portes-ouvertes parce qu'il me semble important d'expliquer mon travail aux Chevillais. Ce sera également l'occasion d'apprécier celui de mes collègues. Certains sont capables de réaliser des

choses étonnantes. Ils ont souvent de grandes compétences qui ne sont pas assez valorisées. Il me semble nécessaire de faire comprendre aux gens que sans les services publics, une ville ne peut fonctionner. Que ce soit au niveau de l'éclairage public, du transport municipal *La Colombe*, de la voirie, de l'aide sociale, les agents municipaux font tout pour rendre le plus agréable possible le quotidien de

tous les usagers. Bien sûr, chacun fait son travail consciencieusement mais souvent, l'implication des agents va au-delà. Les services publics locaux sont comme une fourmière au sein de laquelle chacun œuvre à la continuité du service rendu à la population et à l'amélioration de son cadre de vie. C'est pour cela qu'il faut empêcher quiconque de mettre un coup de pied dedans ».

Hôtel de ville

Les travaux du hall en bonne voie



Afin de mieux accueillir les usagers, les travaux de réaménagement de l'hôtel de ville ont débuté lundi 16 novembre. Le cadre sera plus chaleureux et convivial. Dans cet esprit et afin de favoriser la confidentialité ainsi que l'amélioration de l'accès des personnes à mobilité réduite, l'aménagement a été repensé et une nouvelle borne d'accueil sera installée. Si le fonctionnel a guidé ces travaux, le souci de l'esthétisme et du confort est resté une priorité. Les peintures seront ainsi refaites dans des tons harmonieusement choisis et le mobilier, à la fois ergonomique et design, permettra au personnel de profiter d'un espace de travail de meilleure qualité. L'électricité et le chauffage seront également refaits. Ces travaux s'achèveront aux alentours du 15 décembre. En attendant, la mairie restera ouverte au public, les interventions lourdes ayant lieu le week-end. L'entrée s'effectuera, selon l'avancée des travaux, soit par la porte principale soit par celle du parking. Pendant toute la durée des travaux, l'accueil des usagers se tiendra dans le hall de l'État-civil. ●

Christelle Joinet

Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance

Extension des permanences du correspondant du parquet



Lors de la dernière réunion de la commission Cadre de vie/habitat du Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), l'extension des permanences chevillaises du correspondant du parquet, Charles Hornetz, a été annoncée. Elles passeront de quatre heures par mois à huit heures par semaine. Rappelons que le

correspondant du parquet, dont les missions sont inscrites dans le cadre du CLSPD signé avec l'État, a vocation à renseigner les personnes victimes d'une infraction pénale et à orienter leurs demandes vers les instances judiciaires et les services compétents. Il est habilité à réaliser des pré-médiation, c'est-à-dire à contribuer au règlement de conflits mineurs (nuisances sonores ou de voisinage, ...) avant dépôt de plainte. Il peut également effectuer des médiations pénales et, dans ce cadre, assure le suivi d'un dossier depuis le dépôt de plainte jusqu'à l'exécution du jugement. Cette extension des permanences a été particulièrement saluée par Christian Nourry, maire-adjoint délégué à la Sécurité et à la prévention de la délinquance. Elle est surtout appréciée des Chevillais depuis le 2 novembre. ●

Les permanences du correspondant du parquet ont lieu tous les lundis de 9h à 12h30 (sur rendez-vous de 10h30 à 12h30) et de 13h30 à 17h30 à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn - 06 18 42 04 84).

Futur lycée

Les premières pelleteuses à pied d'œuvre



Cette fois ça y est, la première phase des travaux de construction du futur lycée intercommunal de Chevilly-Larue a bel et bien commencé. Pour preuve, le ballet des pelleteuses en pleine activité. Mais quel est donc ce terril qui pointe désormais dans le paysage ? Petite explication, aussi technique qu'écologique : la parcelle qui accueillera ce nouvel équipement a été mise à nu pour la

phase de préparation des travaux d'implantation des fondations. Engazonnée, il aurait été dommage que cette bonne terre végétale disparaisse... Elle sera donc conservée en monticule tout le temps que dureront les travaux. Et dans dix-huit mois, quand le lycée sera achevé et qu'il sera sur le point d'accueillir les élèves, elle sera réutilisée pour aménager des espaces verts autour du bâtiment. ●

Travaux

Le centre de loisirs Paul Bert en passe d'être achevé

Rappelez-vous le centre de loisirs Paul Bert... Un vieux préfabriqué peu fonctionnel au milieu de la cour n'accueillant que les enfants de maternelle et, surtout, trop exigü. Afin de mieux répondre aux besoins des enfants, la ville a entrepris de leur en offrir un tout neuf, construit en lieu et place de l'ancien qui a été démoli. Après avoir procédé au démontage complexe des anciens locaux, à la préparation du sol et à la pose des fondations, les travaux de construction ont démarré. La dalle qui accueillera le bâtiment a été coulée et les premiers éléments de bâti vont être posés d'ici mi-décembre. Les locaux se caractériseront par deux espaces distincts dédiés – l'un aux enfants de maternelle, l'autre, à ceux d'élémentaire – et par une coursive facilitant l'accès au restaurant scolaire. La pose



complète du nouvel espace modulaire devrait être achevée pour la fin de l'année civile. S'ensuivront les aménagements intérieurs. C'est donc très bientôt que les enfants retrouveront leur espace de jeux. ●

Quartier Bretagne

Discussions autour des projets d'avenir



Une quarantaine de personnes a répondu à l'invitation du comité de quartier Bretagne qui avait convié les riverains à une réunion de quartier le 19 novembre. L'ordre du jour avait de quoi intéresser chacun. En premier lieu, l'assemblée a dressé son bilan des rencontres de quartiers qui se sont déroulées fin juin-début juillet. Dans cet esprit, le comité de quartier avait invité Didier Dubarle, 1^{er} maire-adjoint, Stéphanie Daumin, maire-adjointe déléguée à la Vie des quartiers et Mustafa Rizki, conseiller municipal

missionné sur la liaison avec les comités de quartiers. Les riverains ont ensuite débattu des projets à mettre en œuvre dans les mois à venir. Il a été décidé de reconduire certaines initiatives particulièrement appréciées des Chevillais telles que la galette en janvier et le repas de printemps. Petite nouveauté : ce repas aura cette année lieu à la résidence Anatole France. En dernier lieu, cette réunion d'habitants s'est achevée autour du verre de l'amitié pour célébrer le Beaujolais nouveau. ●

Véhicules sans permis, pas sans danger : quelle est la règle ?

Sur la route, les véhicules sans permis (voiturettes et quadricycles légers à moteur) ont le vent en poupe. Si leurs conducteurs sont de plus en plus nombreux, ils doivent néanmoins savoir qu'ils demeurent soumis à la législation en vigueur. Ils doivent obligatoirement avoir plus de 16 ans et, s'ils sont nés après le 1^{er} janvier 1988, être titulaires du Brevet de sécurité routière (examen théorique et formation pratique de cinq heures

sans examen) ou d'un permis moto ou auto. Sans ce document, la conduite est passible d'une amende de 11 à 35€. Pour les conducteurs nés avant cette date, la conduite reste libre. Et pour tous les conducteurs, quel que soit leur âge, sans permis ne signifie pas non respect du code de la route. Par ailleurs, la conduite n'est évidemment autorisée que sur les voies de circulation. Attention, pour ces véhicules aussi, une assurance est

Quartiers La Guinet et Centre

Noël tous ensemble autour du sapin

Et si Noël se fêtait dès le samedi 5 décembre ? C'est ce que proposent les cinq comités de quartiers aux Chevillais en leur donnant rendez-vous à 16h, soit au square Pougne-Hérisson pour une retraite aux flambeaux, soit place de Lattre de Tassigny pour commencer à décorer le traditionnel sapin de Noël du comité de quartier La Guinet. Avec leurs flambeaux, les participants déambuleront dans les rues jusqu'à la place de Lattre de Tassigny où ils seront eux aussi conviés à décorer le sapin. À cet effet, les

enfants (obligatoirement accompagnés d'un adulte) sont invités à apporter leurs propres décorations de Noël. Pour leur plus grand bonheur, le Père Noël sera également de la partie ! Chocolat chaud et friandises donneront à l'après-midi un air de gourmandise. Le défilé aux flambeaux se remettra alors en marche en direction du marché de Noël, place de l'Église. En chemin, il fera une halte devant la médiathèque où, vers 17h, le comité de quartier Centre offrira une collation.

Christelle Joinet



Quartier Larue

Sur un air de chanson française ...

Le théâtre de la Croix du sud organise son traditionnel festival de la chanson française avec le soutien du comité de quartier Larue.

À cette occasion, le chanteur Vianney Mosser et le pianiste François-Xavier Massé inviteront le public à fredonner avec eux quelques-unes des mélodies les plus célèbres de la chanson

française. L'occasion de redécouvrir un florilège d'airs de Jacques Brel, Charles Aznavour, Gilbert Bécaud ou Charles Trénet ... ●

Samedi 12 décembre à 20h30

Salle Jacqueline Auriol - 1, avenue Georges Guynemer

Tarif : 4€

Nouveaux commerces

• Omega Sushi



Traiteur japonais à emporter et livraison pour particuliers et entreprises. Ouvert de 11h30 à 15h et de 18h à 22h30, sauf le dimanche. 7, rue Pasteur (01 45 12 02 02) www.omegasushi.com

• Prothésiste ongulaire Lumi'Nail



Lumi'Nail reçoit à son domicile pour des prestations de soin et beauté des mains, pose de faux ongles sur capsules et ongles naturels. Sur rendez-vous tous les jours de 10h à 18h, sauf le dimanche.

Contact : 06 76 49 69 14 / www.lumi-nail.vpweb.fr

• Kiosque à journaux



Point de vente presse et, d'ici quelques semaines, de titres de transports et de cartes téléphoniques. Ouvert de 7h à 13h et de 15 à 19h, sauf le dimanche. Place Nelson Mandela

COMITÉ DE QUARTIER larue
FESTIVAL DE LA CHANSON FRANÇAISE
VIANNEY MOSSER
au piano : François-Xavier Massé
SAMEDI 12 DÉCEMBRE 2009
à 20h30 • salle Jacqueline Auriol
1, avenue Guynemer
Spectacle présenté par le Théâtre de la Croix du sud avec le soutien du Comité de quartier Larue
Participation aux frais : 4 euros



David Bonenfant,
signature graphique
des récompenses
Ta ziqu'en scène 2008



Souvenez-vous, le 21 juin 2008, le jury de la 2^e édition de *Ta ziqu'en scène* proclamait vainqueurs ex-æquo les groupes *I2R Vokal* et *Jab Kaz X Crew*. En récompense de cette double victoire : la production d'un CD 2 titres dans des conditions professionnelles pour chacune des formations. Si celui de *Jab Kaz X Crew* est aujourd'hui achevé, le CD de *I2R Vokal* est en cours de réalisation. Désireux de faire travailler un graphiste local pour réaliser les pochettes des CD, le collectif *Ta ziqu'en scène* a retenu la candidature de David Bonenfant. L'occasion de découvrir un jeune Chevillais discret et plein de talent.

Plus à l'aise devant un écran d'ordinateur qu'en photo dans le journal municipal, David Bonenfant entend déjà ses « vieux » copains le taquiner « *Alors, bientôt dans Paris Match ?* ». Amis

depuis toujours, ils ont joué ensemble dans les cours des écoles Pasteur et Pierre Curie, puis, du collège Liberté. Ensuite, ils se sont dispersés, tous ont tracé leur route, mais sans pour autant se perdre de vue. Aujourd'hui, la plupart d'entre eux vit toujours à Chevilly-Larue.

Lorsqu'il n'est pas sous les projecteurs de la rubrique *Acteur* de notre journal, le jeune homme s'exprime naturellement à travers le dessin. Doué d'un bon coup de crayon, il entre au lycée Adolphe Chérioux de Vitry-sur-Seine et obtient un bac technologique STI Arts appliqués en 1997. Après deux ans de classe préparatoire pour accéder aux grandes écoles d'arts graphiques, il intègre l'École professionnelle supérieure d'arts graphiques et d'architecture (EPSAA) à Ivry-sur-Seine d'où il sort avec un diplôme de concepteur graphique. De stages en contrats à durée déterminée, tel un nomade allant de projets en réalisations, David se constitue peu à peu un « book » et un réseau de relations et choisit de travailler en indépendant. Inscrit à la Maison des artistes, il est aujourd'hui de ceux que les agences appellent pour, notamment, concevoir des spots publicitaires et des campagnes de lancement de DVD, pour « storyboarder » des films institutionnels et promotionnels, ou pour réaliser des habillages vidéo. Entre deux missions, quand ses finances le lui permettent, David n'hésite pas à prendre son sac à dos. Thaïlande, Guadeloupe, Mexique, États-Unis, Polynésie ... Tout au long de ses voyages, il se nourrit d'images, aliment essentiel de sa créativité. « *Dans ce métier, il faut être ouvert à tout, être au courant de tout ce qui se passe, être patient et passionné et faire preuve de rigueur !* ». En aparté, David regrette le manque de temps

pour aller, comme avant, dessiner à la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur. Chaque fois qu'il passe devant la piscine municipale, il se promet d'y retourner un beau jour faire quelques longueurs. Sans être nostalgique de son enfance, David reste très attaché à Chevilly-Larue. Il en parle comme de son village. Là sont ses racines, sa famille, ses souvenirs, sa vie d'aujourd'hui et, surtout, ses amis. Parmi les membres du collectif *Ta ziqu'en scène* 2008, composé notamment de représentants du service municipal de la Jeunesse, de la Maison pour tous, du théâtre André Malraux et du conservatoire municipal, se trouvait justement l'un de ses plus anciens camarades. Celui-ci pense aussitôt à David pour la réalisation des pochettes de CD des deux gagnants et soumet son travail au collectif, au même titre que d'autres prétendants. Autour de la table, le book du jeune graphiste fait l'unanimité. Choisi pour la qualité de son travail, à lui désormais de s'imprégner des univers de *Jab Kaz X Crew* et de *I2R Vokal* et d'en exprimer toute l'atmosphère en images. Une autre occasion pour ces deux groupes de rencontrer tous les métiers qui gravitent autour du disque et de s'impliquer pleinement à chaque étape de sa fabrication. Vient enfin le jour où le CD est prêt à être distribué : premier à sortir, celui de *Jab Kaz X Crew* s'est arraché le 25 septembre dernier lors de l'inauguration du tout nouveau studio de répétition de musiques actuelles*. Les aficionados peuvent encore se le procurer à la médiathèque Boris Vian. Quant à ceux qui attendent le CD de *I2R Vokal*, il ne saurait tarder.

Reparti vers d'autres projets, David poursuit son chemin. Récemment marié, nous lui adressons, ainsi qu'à sa compagne, tous nos vœux de bonheur ... en leur souhaitant d'accueillir un jour, tel qu'ils l'espèrent, un petit Bonenfant ! ●

Florence Bédouet

*Studio de répétition de musiques actuelles : 100, avenue du Général de Gaulle. Renseignements et location : service municipal de la Jeunesse 15, rue Henri Cretté (01 46 87 97 65).



Un vieux meuble à jeter ? Des gravats ou de l'huile de vidange à évacuer ? Pour se débarrasser de leurs déchets encombrants ou spéciaux, les Chevillais disposent de la déchèterie intercommunale située rue du stade. Cette structure assure le choix de traitement approprié à chacun des déchets récupérés, favorisant ainsi les filières de valorisation des déchets.



Un équipement au service et de l'environnement !

Exposition et quizz sur le thème de l'éco-consommation et bacs de démonstration destinés à sensibiliser le public à l'importance du tri des déchets : les 25 et 28 novembre derniers, à l'occasion de la semaine européenne de

réduction des déchets, les usagers du marché du Cœur de ville ont pu participer à diverses animations. Si la réduction des déchets et le développement du recyclage font partie des objectifs du Grenelle de l'environnement adopté en juillet 2009, à Chevilly-Larue,

la gestion des déchets est une priorité municipale depuis de nombreuses années. La commune a participé à la création du Syndicat mixte intercommunal pour la gestion, l'exploitation et la valorisation des déchets (Sievd) en 1980, dont Christian Hery, le Maire,

« Des dépôts sauvages encore trop fréquents »



débarrasser plus facilement de leurs déchets spéciaux

Dès l'origine du projet, Chevilly-Larue s'est portée volontaire pour accueillir sur son territoire la première des déchèteries intercommunales du réseau développé par le Sievd. L'objectif était d'offrir un service supplémentaire aux Chevillais en leur permettant de se

ou encombrants. Il s'agissait aussi d'enrayer leur dépôt sur la voie publique en dehors des jours de ramassage et, surtout, les dépenses que ce type de comportement occasionne pour la commune.

Mais les actes d'incivilité sont encore trop fréquents : sur les 455 tonnes d'encombrants collectées dans la ville en 2008, un tiers provient de dépôts sauvages !

Didier Dubarle, 1^{er} maire-adjoint délégué à la Gestion des déchets



e des Chevillais...

est actuellement le premier vice-président. Ce syndicat assure les missions de tri et de traitement des déchets au sein de multiples structures, à l'image de sa première déchèterie intercommunale qui a ouvert ses portes à Chevilly-Larue en juin 2006. Cet équipement de 4 000m², ouvert aux habitants des dix communes adhérentes au Sievd, assure le choix de la filière de traitement appropriée à chacun des débris récupérés :

le recyclage, l'incinération ou l'enfouissement. Grâce à cette structure, les Chevillais peuvent notamment se débarrasser de certains déchets dont le ramassage n'est pas assuré par la collecte mensuelle des encombrants tels que les pneumatiques, la peinture ou les batteries usagées. Pour répondre à la perpétuelle augmentation de la quantité de déchets déposés à la déchèterie de Chevilly-Larue depuis

Chiffre clé

3 028 tonnes

La quantité de déchets évacués à la déchèterie en 2008, soit une augmentation de 32% par rapport à l'année 2007.

Déchèterie : mode d'emploi

Déchèterie intercommunale : 1, rue du stade.

• Accès gratuit, réservé aux particuliers.
Se munir d'un justificatif de domicile lors de la première visite.

Horaires d'été

(du 1^{er}/05 au 30/09) :

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 14 à 19h
- Samedi de 9 à 19h
- Dimanche de 9 à 12h

Horaires d'hiver

(du 1^{er}/10 au 30/04) :

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 14 à 18h
- Samedi de 9 à 18h
- Dimanche de 9 à 12h

Fermé les jours fériés

Sont acceptés à la déchèterie :

- Le tout-venant incinérable et non-incinérable
- Les déblais et gravats issus du bricolage familial
- Les déchets végétaux • Les déchets ménagers spéciaux (bouteilles de gaz, solvants, peintures, aérosols, antigel...)
- Les déchets d'équipements électriques et/ou électroniques (électroménager, matériel informatique, matériel hi-fi...)
- Les piles électriques et batteries usagées
- Les huiles de moteur usagées
- Les métaux, bois, verre, cartons, verres, journaux et magazines, lampes usagées, textiles, pneumatiques.

son ouverture, un second établissement de ce type a été inauguré à Villeneuve-le-Roi le 28 novembre dernier. ●

Léa Goutmann-Becker

« Utiliser la déchèterie, c'est faire un geste pour l'environnement »



Utiliser la déchèterie, c'est avant tout faire un geste pour l'environnement. Les déchets qui y sont récupérés sont envoyés dans différentes filières de traitement à la pointe des normes environnementales en vigueur. Certains d'entre eux, comme le bois ou la ferraille, seront recyclés. D'autres subiront une valorisation

énergétique en usine d'incinération : la chaleur issue de leur combustion approvisionnera le Marché d'intérêt national et l'aéroport d'Orly en chauffage. C'est le cas des objets en plastique ou des chutes de moquette, par exemple.

Florence Bodiou,
technicienne territoriale
en charge de l'exploitation de la déchèterie

Conseil municipal

LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DÉCEMBRE
2009 À 19H (SALLE DU CONSEIL)

- Présentation du rapport d'activités 2008 du Syndicat intercommunal funéraire de la région parisienne (Sifurep).
- Présentation du rapport d'activités 2008 du Syndicat des eaux d'Île-de-France (Sedif) et du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.
- Présentation du rapport d'activités 2008 du Syndicat intercommunal pour la gestion, l'exploitation et la valorisation des déchets (Sievd) sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets.
- Présentation du rapport d'activités intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (Sipperec).
- Renouvellement de la convention d'objectifs et de financement relative à la prestation de service « relais assistantes maternelles ».
- Renouvellement de la convention d'objectifs et de financement relative à la prestation de service unique pour *Les petites colombes*.
- Sollicitation auprès de la Caisse d'allocations familiales pour le financement des travaux d'aménagement des locaux rue Outrequin.
- Sollicitation auprès de la Caisse d'allocations familiales pour le financement des travaux d'extension de la crèche Gaston Variot.
- Attribution d'acomptes de subventions à certaines associations communales.
- Répartition et versement de la dotation départementale aux associations.

Les séances du Conseil municipal sont publiques. Toute personne désireuse de connaître l'intégralité des délibérations et le compte-rendu détaillé des séances peut les consulter en mairie.

La Colombe

La RATP et les jeunes chevillais : le dialogue sur la bonne voie



Le dialogue s'est ouvert entre les jeunes sportifs et la RATP depuis qu'elle mène une action de sensibilisation au respect environ une fois par mois au parc des sports. C'était justement le cas mercredi 18 novembre. Les Chevillais apprécient *La Colombe*, ligne de transport urbain municipal qui dessert les sites stratégiques de la ville : Parc des sports, centre de pneumologie, mairie, théâtre, foyer des anciens, Cœur de ville, ... Malheureusement, elle est parfois la proie de malveillants qui font preuve d'incivilités. De ce fait, la RATP mène des actions de sensibilisation auprès des usagers. C'est ainsi qu'elle intervient cinq à six fois par an auprès des élèves de 6^e et 5^e des collèges Jean Moulin et Liberté et des élèves de CM2 des écoles Paul Bert et Pierre et Marie Curie. C'est au parc des sports qu'elle a désormais étendu ses actions. L'idée étant, comme en témoigne un agent de la RATP : « de dialoguer, de voir avec eux si les horaires de passage correspondent à leurs attentes et, surtout, de créer un lien ». À cette occasion, les jeunes ont pu se procurer des horaires de lignes. Ce même jour, des agents RATP ont mené une action similaire auprès des passagers à l'intérieur de *La Colombe*. Une initiative qui devrait contribuer à ce que « chacun puisse voyager en toute sérénité ». ●

G. K

Projet de ferme pédagogique

Une exposition pour découvrir ... et s'investir

À la fois centre social, espace dynamique d'insertion et organisme de formation professionnelle, la ferme pédagogique du parc des Meuniers de Villeneuve-le-Roi fait actuellement l'objet d'une exposition présentée dans différents établissements de la ville. Objectif de la démarche : permettre aux Chevillais de découvrir le fonctionnement de ce type de lieu, souvent méconnu, dans la perspective de participer à la création d'une ferme pédagogique à Chevilly-Larue. Au sein de cette structure, la culture potagère ou l'élevage d'animaux serviront de support au développement de projets partagés porteurs de lien social. Dans cet esprit, chaque Chevillais pourra prendre part à l'élaboration de la future ferme pédagogique en y proposant un projet à partager ou l'exercice d'un savoir-faire. Après avoir pris ses quartiers au foyer Gabriel Chauvet du 16 au 20 novembre, l'exposition investira successivement les locaux de la médiathèque et de la Maison pour tous. Les Chevillais désireux d'échanger autour de ce projet pourront rencontrer directement Loïc Moreno, consultant en ingénierie sociale chargé d'accompagner cette construction collective, à la médiathèque durant toute la journée du 5 décembre. ●



**Du 2 au 9 décembre à la médiathèque Boris Vian
(25, avenue Franklin Roosevelt).**

**Du 10 au 18 décembre à la Maison pour tous
(23, rue du Béarn).**

**Vous souhaitez vous investir dans cette aventure
collective ? Contactez Loïc Moreno au 06 80 85 53 89**

Avant la médiathèque et la Maison pour tous, c'est au foyer Gabriel Chauvet que le projet a été présenté.

Nouveau

Un service d'urgences médicales à Chevilly-Larue

Un Service d'accueil médical initial (Sami) ouvrira ses portes le 14 décembre, au terme de deux mois de travaux d'aménagement.

Plusieurs médecins généralistes assureront des temps de garde par roulement au sein de ce service d'urgences médicales, aux heures où les cabinets médicaux sont habituellement fermés. Tout en offrant un nouveau service de proximité aux patients de quatre communes (Chevilly-Larue, Rungis, L'Haÿ-les-Roses et Fresnes), l'ouverture de cet établissement permettra de désengorger les services d'urgences des hôpitaux du secteur. Toute personne désireuse d'obtenir une consultation devra cependant composer préalablement le 15 : un médecin régulateur se chargera de l'orienter, en fonction de son état de santé, vers le Sami ou un service d'urgences hospitalières. ●



C'est au 1, rue de Verdun que sera accueilli le Sami.

Sami - 1, rue de Verdun

Ouvert : du lundi au vendredi de 20h à minuit ; samedi de 16h à minuit ; dimanche et jours fériés de 8h à minuit

Anniversaire

Les droits de l'enfant à la fête !

Quel succès pour les festivités du 20^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, qui se sont déroulées du 17 au 28 novembre à Chevilly-Larue et qui ont mobilisé de nombreuses structures municipales ou associatives ! L'édition 2009 du *Grand dire* a attiré les foules (lire p.29), tout comme l'exposition de l'Unicef sur le thème des droits de l'enfant,

présentée à la médiathèque Boris Vian, qui a reçu la visite de groupes des neuf centres de loisirs de la ville et de plusieurs classes d'élémentaire. Les délégations des villes jumelles de Chevilly-Larue ont également assisté aux festivités, et notamment à la projection-débat autour du film *Les enfants invisibles* proposée par le théâtre André Malraux. Cette série de portraits d'enfants issus des

quatre coins du monde, mise en scène par de grands réalisateurs tels que Ridley Scott, Spike Lee, Medhi Charef ou Émir Kusturica, a suscité de vives émotions. Enfin, la journée de l'enfance et de la jeunesse, le 21 novembre dernier, a mis la création et l'implication des enfants à l'honneur le temps d'un moment festif et convivial (voir photos ci-dessous). ●

Léa Goutmann-Becker



« I est essentiel que les enfants puissent intervenir et donner leur avis sur ce qui se passe dans la ville » expliquait Elisabeth Maillefert, maire-adjointe déléguée à l'Enfance, aux Activités périscolaires et à la Coordination du Projet éducatif local (PEL), lors du forum de discussions autour de la parole de l'enfant et de l'adolescent dans la ville. Ce temps de réflexion a donné lieu à de riches échanges entre anciens élus du conseil municipal des enfants (CME), Chevillais, Christian Hervy, Maire, Elisabeth Lazon, maire-adjointe déléguée à la Culture, Gwenaël Quefféléant, Maire-enfant, et Gérard Clairaz, président de l'association du Conseil municipal d'enfants (CME).



Spectacle de hip-hop, de slam, de danse bollywood ou de chant, les jeunes chevillais ont activement participé à la journée dédiée à l'enfance et à la jeunesse en présentant une série de démonstrations artistiques. Se sont jointes à eux les jeunes gymnastes de la division critérium 4 de la section gymnastique rythmique de l'*Élan* qui ont donné un aperçu de leur savoir-faire avant d'inviter les plus jeunes à une séance de travaux pratiques.



Le thème des droits de l'enfant a beaucoup inspiré les enfants des centres de loisirs, du service municipal de la Jeunesse, de la Maison pour tous, du Conseil municipal d'enfants et de l'hôpital de jour L' Tous ont conçu et présenté plusieurs expositions sur le sujet ... pour le plus grand plaisir du jeune (et moins jeune) public chevillais !

Des actions concrètes en faveur des plus jeunes

Comment faire progresser la situation des enfants à travers le monde ? Telle a été la question centrale des rencontres internationales qui se sont déroulées du 19 au 23 novembre en présence des délégations des villes jumelles de Chevilly-Larue. À Chevilly-Larue, labellisée *Ville amie des enfants* depuis un an, le 20^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant a donné lieu à des rencontres internationales riches en échanges. Christian Hervy, le Maire, les élus chevillais et les représentants des villes de Yen Bai (Vietnam), Dieuk (Mauritanie), Victoria (Roumanie) et Martorell (Espagne) ont participé à plusieurs tables rondes sur le thème des droits de l'enfant. Après avoir partagé leurs analyses sur les problèmes de société auxquels les plus jeunes citoyens de chacun de leur pays sont confrontés, l'assemblée a défini des objectifs communs destinés à améliorer

la condition des enfants. Afin de lutter contre la malnutrition, les villes se sont engagées à développer leur programme d'aide à l'agriculture et à l'alimentation. Au regard du nombre important d'enfants victimes de situations économiques défavorables, d'abandon familial ou de handicap, il a également été décidé de créer et développer un réseau visant à mener des actions de parrainage entre Chevilly-Larue et ses villes jumelles. Cette mesure a aussi pour objectif de favoriser la scolarisation des enfants, notamment celle des jeunes filles. Cette série de décisions a fait l'objet d'une déclaration commune d'intentions, signée conjointement par la commune de Chevilly-Larue et les villes jumelles ayant participé à ces rencontres. La ville de Hochdorf en Allemagne, qui n'a pu y prendre part, a tenu à s'associer à cette démarche en signant, elle aussi, cette déclaration. ● L. G.-B.



C'est dans une ambiance conviviale que les représentants des villes de Chevilly-Larue, Dieuk (Mauritanie), Martorell (Espagne), Yen Bai (Vietnam) et Victoria (Roumanie) ainsi que les présidents des associations *Amitié Hochdorf Chevilly-Larue*, *Amitié Chevilly-Larue Yen Bai* et *Amitié Chevilly-Larue Victoria Roumanie*, ont procédé à la signature d'une déclaration d'intentions visant à améliorer la condition des enfants au sein de leur commune respective.

Permanences des élus

- ▶ **Christian Hervy**, Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00, tous les vendredis (sauf le 3^e du mois) à partir de 15h à l'hôtel de ville, le 3^e vendredi du mois à partir de 15h à la MPT. Vous pouvez également laisser un message au 01 45 60 18 00 pour que le Maire vous rappelle.
- ▶ **Stéphanie Daumin**, maire-adjointe au Développement durable, à l'Urbanisme et à la Vie des quartiers : mardi de 17 à 19h sur rendez-vous au 01 45 60 19 62
- ▶ **Élisabeth Lazon**, maire-adjointe à la Culture : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25
- ▶ **Nora Lamraoui-Boudon**, conseillère municipale déléguée à l'Enseignement et à la Restauration scolaire : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74
- ▶ **Murielle Desmet**, conseillère municipale déléguée à la Ferme pédagogique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **François Pernigotti**, conseiller municipal délégué à l'Économie sociale et solidaire : mardi de 10 à 12h sur rendez-vous au 01 45 60 18 03
- ▶ **Émilie Petit**, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse : sur rendez-vous au 01 46 87 97 65
- ▶ **Nathalie Sans-Sevaux**, conseillère municipale déléguée à Internet et à l'Administration électronique : mercredi de 16 à 18h sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Marc Delorme**, conseiller municipal délégué au Plan énergétique local et aux Fêtes et Cérémonies : sur rendez-vous au 01 45 60 18 28
- ▶ **Élyane Darmon**, conseillère municipale déléguée à la Vie associative locale et aux Vacances et loisirs des retraités : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Dominique Lo Faro**, conseiller municipal délégué à la Petite enfance, samedi de 10 à 12h : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Richard Dell'Agnola**, député, reçoit sur rendez-vous au 01 48 92 42 01 ou 01 40 63 66 93
- ▶ **Didier Dubarle**, premier maire-adjoint à la Gestion du patrimoine et de l'espace public, à l'Emploi, au Développement économique et à la Gestion des déchets : mercredi de 17 à 19h sur rendez-vous au 01 45 60 19 59 (secteur économique - emploi) ou au 01 45 60 19 65 (services techniques - gestion des déchets)
- ▶ **Hermine Rigaud**, maire-adjointe aux Solidarités et à l'Action sociale : mercredi de 14 à 17h sur rendez-vous au 01 45 60 18 03
- ▶ **André Deluchat**, maire-adjoint aux Finances, aux Transports collectifs et à la Démocratie participative : lundi de 17 à 19h sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 ou 01 45 60 18 06
- ▶ **Élisabeth Maillefert**, maire-adjointe à l'Enfance, aux Activités périscolaires et à la Coordination du Projet éducatif local (PEL) : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74
- ▶ **Jean-Paul Homasson**, maire-adjoint à la Prévention - santé et aux Jumelages : sur rendez-vous au 01 45 60 18 92 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 01 (jumelages)
- ▶ **Bruno Tranchant**, maire-adjoint à l'Intercommunalité : samedi de 9 à 12h sur rendez-vous au 01 45 60 18 03
- ▶ **Christian Nourry**, maire-adjoint à l'Action pour le droit au logement, aux Sports, à la Sécurité et à la Prévention de la délinquance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 89 (logement) ou au 01 46 86 35 63 (sports) ou au 01 45 60 18 69 (sécurité et prévention de la délinquance)

expressions des élu(e)s

Christian Nourry ► *Maire-adjoint, élu du groupe Communistes et partenaires*

Icade, de bonnes et de mauvaises nouvelles



Les locataires d'Icade dans les Sorbiers et à Anatole France étaient depuis plusieurs mois en contentieux avec leur bailleur pour les augmentations abusives des loyers. Deux dossiers qui connaissent un dénouement bien différent. ☺ Victoire dans les Sorbiers : en vue du rachat par Valophis des 550 logements qui lui restent, Icade a cédé sous la pression des habitants en abandonnant son procès contre les locataires qui ne verront donc pas d'augmentation immédiate de leur loyer. En route maintenant vers les travaux d'amélioration du quartier par Valophis qui sera

bientôt leur nouveau bailleur, comme les 880 autres logements sociaux du quartier. Un effort de rénovation qui se traduira comme annoncé initialement par des hausses de loyers, dans des proportions concertées en amont avec les habitants. ☹ À contrario, le tribunal de Melun a décidé de ne pas donner suite aux revendications des habitants d'Anatole France, qui se verront en conséquence infliger une double peine : d'une part, payer les augmentations de loyers d'Icade alors que le bailleur n'a procédé à aucune amélioration depuis des années, d'autre part, verser les arriérés liés au contentieux. Une bien lourde charge pour les résidents

qui connaissent déjà une situation personnelle souvent difficile. Afin d'alléger le fardeau de ces familles, la Municipalité a demandé à Valophis d'intégrer ces arriérés dans la vente globale du patrimoine. À suivre donc. Par ailleurs, la Municipalité poursuit son travail avec l'ensemble de ses partenaires pour améliorer la vie des habitants de ces quartiers. La ZAC Anatole France avance peu à peu et nous reviendrons d'ici quelques semaines devant les habitants pour la prochaine étape de concertation, pour continuer de dessiner ensemble le nouveau visage de leur quartier.

* Zone d'aménagement concerté

Hermine Rigaud ► *Maire-adjointe, présidente du groupe Socialistes et apparentés*

« Il y a margouillat sous cailloux »



Par les temps qui courent, mieux vaut être bien né français, jeune, blond, beau, trader de préférence, car pour les seniors, les mères célibataires, les immigrés, les pauvres, les temps sont durs. Travailler plus pour gagner plus, identité nationale, RSA... Autant de thèmes censés améliorer le quotidien. Beaucoup y ont cru, mais aujourd'hui, où en sommes nous ? Qui a gagné plus ? Qui donc a

vu ses revenus augmenter et ses conditions de vie améliorer grâce à ces nouvelles mesures ? Si vous en avez rencontrés, de grâce, faites-moi signe. En tout cas, pour ma part, je ne vois que du désarroi. Le RSA, un progrès ? Au quotidien, à mes permanences, je rencontre des mères de familles qui voient leur situation se dégrader, faute de moyens humains pour traiter les dossiers. Pour mettre en place les nouvelles mesures, on arrive à des situations où les dossiers n'étaient pas

traités à temps, le bénéficiaire perçoit un « trop perçu ». Pendant trois mois, lorsque la situation est régularisée, le « trop perçu » est récupéré. Résultat des courses : le bénéficiaire n'a pas de revenu, les prélèvements et les chèques sont rejetés par la banque qui prend des agios et des frais, ce qui crée un découvert qui sera absorbé par le prochain versement du RSA. Quant au bénéficiaire, il ne lui reste plus rien ! C'est vraiment le vivre mieux promis ? « Il y a vraiment margouillat sous cailloux ».

André Deluchat, Murielle Desmet, Dominique Lo Faro, Nathalie Sans-Sevaux ►

élus du groupe Parti de Gauche/Radicaux de Gauche

L'action citoyenne doit grandir...

Depuis plusieurs mois, la vie politique est en partie rythmée par les réformes envisagées par le Président de la République et le Gouvernement concernant les collectivités territoriales^(*). Sous couvert de réduire les coûts qui seraient générés par le « millefeuille » institutionnel, c'est la décentralisation, l'autonomie financière et la démocratie de proximité qui sont remises en cause. Retour au département de la Seine avant que le Général de Gaulle ne crée les départements d'Île-de-France, retour à la centralisation d'avant François Mitterrand et fin des lois de décentralisation de 1982

rapprochant le pouvoir des citoyens. La suppression de la taxe professionnelle fait basculer la part entreprises vers les ménages. Ceux-ci représenteront maintenant 70% des recettes fiscales, c'est un non-sens politique et social. Les communes devront réduire leurs investissements ou leurs services ou augmenter la pression fiscale démesurément, c'est un non sens économique sachant que ce sont ces mêmes entreprises qui profitent du fort investissement généré par les collectivités. Lorsque les communes n'auront plus toutes les compétences actuelles, les lieux de décisions seront

plus éloignés du citoyen, c'est un non-sens démocratique. Et nous pourrions allonger la liste avec des élus qui seront moins nombreux et moins disponibles... Nous, élu(e)s qui apportons notre pierre à la vie publique citoyenne, nous considérons que les évolutions nécessaires ne peuvent pas être ce retour en arrière et la confiscation de tous les services de proximité indispensables à la population. Pour être entendus, l'action citoyenne doit grandir. Nous comptons sur vous aussi et vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

(*) communes, départements, régions et intercommunalités.

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Élyane Darmon ► *Conseillère municipale déléguée, élue du groupe des Non-inscrits*

Le bénévolat à Chevilly-Larue



Vous avez toujours eu envie d'aider autrui et le bénévolat vous tente ? Seulement, vous ne savez pas comment vous y prendre... Choisissez la mission que vous préférez parmi celles, nombreuses,

que les associations sont en mesure de vous proposer et dont vous trouverez toutes les coordonnées dans l'annuaire des associations. Outre les associations et les grandes causes, d'autres actions peuvent désormais vous être proposées (bénévole à l'épicerie solidaire, bénévole dans la future

ferme pédagogique, bénévole dans les crèches pour lire et raconter des histoires aux enfants, ...). Le bénévolat, outre qu'il rend service, est un enrichissement personnel, et l'échange des savoirs et la mémoire sont très utiles à tout moment de notre vie.

Catherine Bonnet ► *Conseillère municipale, élue du groupe Socialistes, verts et citoyens*

Le lycée de Chevilly-larue ?



Depuis deux ou trois semaines, les habitants du quartier Larue peuvent voir des activités se développer sur les terrains de sport qui longent l'avenue du Général de Gaulle. Il y a une grande butte de terrain près du carrefour et des cabanes de chantier sont en cours de montage. S'agirait-il du début de la construction du lycée ? Monsieur le Maire avait promis que des réunions de concertation auraient lieu avec les habitants du quartier

avant le début des travaux or, à ma connaissance nous n'avons été conviés à aucune discussion. Il me semble que nombre de mes concitoyens doivent se demander, comme moi, ce qu'il va se passer notamment pour la circulation et l'accès au carrefour quand les engins de chantier vont commencer leurs ballets incessants. La réduction de la circulation à une seule voie va forcément poser problème. Nous voyons déjà les encombrements de tout le quartier dès qu'un bus tombe en panne ou

qu'un camion stationne ou manoeuvre devant la société « la brochure industrielle » qui entraîne des manoeuvres dangereuses de la part des automobiles. Je me pose aussi des questions sur les stationnements des véhicules lorsque le lycée sera ouvert et sur ce qu'il se passera matin et soir lorsque de nombreux bus déposeront les élèves devant le lycée. De tout cela nous n'en entendons pas parler, alors monsieur le Maire nous attendons des réponses.

Jean Franco Capirchio ► *Conseiller municipal, président du groupe UMP, Parti radical et non-inscrits*

Désinformation sur l'avenir de la Poste



Je tiens à revenir sur la campagne de désinformation qui a été organisée par les différents partis politiques de Gauche et les organisations syndicales avec, en bouquet final, l'organisation d'un simulacre de « votation citoyenne » sur l'avenir de la Poste, le 3 octobre 2009. Évidemment, la question était faussée d'avance « pour ou contre la privatisation de la Poste » comme si c'était le sujet ! À défaut d'avoir de vraies propositions, les socialistes et les communistes usent du mensonge et de la désinformation en instrumentalisant les Français.

Il faut faire peur pour exister ! Rappelons que c'est le gouvernement de monsieur Jospin qui adoptait, en 1987, au niveau européen, un texte qui actait **la libéralisation des services postaux** jugeant qu'elle était « **nécessaire au secteur postal lui-même** ». Une fois de plus, la gauche à la mémoire courte ! Le marché sera totalement ouvert à la concurrence le 31 décembre 2010. La France doit donc impérativement se préparer pour faire face et renforcer notre service postal. La transformation du statut de la Poste est nécessaire pour que ses fonds propres soient renforcés. La loi confirmera que ces capitaux devront rester à 100%

publics. Elle permettra l'apport de 2,7 milliards d' de capitaux publics (Caisse des dépôts et consignations), le gouvernement s'y est engagé. Investir aussi massivement dans la Poste, c'est la preuve de l'attachement du Président de la République et de son gouvernement à son caractère de service public. **Cela est donc bien le contraire d'une privatisation !** Face à l'immobilisme de la gauche, réfractaire à chaque changement, le gouvernement agit et réforme avec détermination. L'avenir de la Poste et de ses missions de service public dépendent largement de la réforme engagée.



Rencontre-spectacle

Boris Vian : « On n'est pas là pour se faire engu... »

À l'occasion du cinquantième de la disparition de Boris Vian, la médiathèque du même nom rend hommage à ses valeurs humanistes et lui dédie une soirée. Au programme, un spectacle musical, *Le petit Vian illustré*, et une rencontre-dédicace avec Nicole Bertolt, directrice de la *Fond'action Boris Vian*.

« **D**écalé » est un des qualificatifs qui sied le mieux à Boris Vian. Qu'il soit écrivain, trompettiste, parolier, chanteur ou autre, l'homme aime à surprendre. Décalé, le spectacle musical *Le petit Vian illustré* l'est sans conteste en proposant une déambulation à travers des chansons peu connues, des poèmes mis en musique pour l'occasion, des textes féroces pour en découdre avec la colonisation ou l'institution militaire et des comptines absurdes et infiniment poétiques. Tant de choses sont à cueillir chez Boris Vian cinquante ans après sa mort : *On n'est pas là pour se faire engueuler, J'coûte cher, Le prix d'un parlementaire, Ne vous mariez pas les filles ! Va te faire cuire un œuf, man !* À travers quelques titres, on voit combien ses mots frappaient juste quelle que soit leur tonalité : l'insolence sans avoir l'air d'y toucher, la violence flegmatique, la dénonciation polémique, l'érotisme ironique et le goût de l'amour ... Un dandy si authentique qu'il n'était jamais là où on l'attendait !

Et cette élégance décalée, précise, coupante, que l'on retrouve exactement dans ce spectacle ... Un piano qui swingue ou qui s'envole, des voix claires, profondes et légères ... Le tout servi par trois pince-sans-rire chanteurs perfectionnistes et insouciantes qui donnent à voir et à entendre tout un univers : Nathalie Duong, comédienne, Denis Chouillet, musicien et compositeur, et Vincent

Bouchot, chanteur et compositeur. Avec eux, Vian est « *illustré comme dans un livre pour enfants, pour rendre compte de toutes les facettes de cet artiste, du poète, du chanteur, de l'écrivain, jusqu'à l'homme engagé* », précise Nathalie Duong. « *C'est pourquoi nous faisons plein de bêtises sur scène. C'est un pêle-mêle que nous avons mixé à notre sauce pour rendre hommage à Vian tel qu'il était, tel qu'il nous reste. Des textes moins connus en attente de leur musique vont ainsi prendre vie, des trésors cachés à découvrir en s'amusant* ».

Et pour ceux qui voudraient en connaître davantage sur Boris Vian, la soirée se poursuivra par une rencontre avec Nicole Bertolt, directrice de la *Fond'action Vian*, qui dédicacera son livre *Boris Vian, le swing et le verbe* (Éd. Textuel), écrit en collaboration avec Marc Lapprand et François Roulmann, deux grands spécialistes de Boris Vian. Hommage qui révèle une fois encore combien Boris Vian l'éclectique, l'anarchiste, le joueur de mots, est toujours d'actualité et reste à découvrir ou à redécouvrir. ●

Christelle Joinet

Pour adolescents et adultes. Entrée libre.
Spectacle-rencontre jeudi 10 décembre à 20h
à la médiathèque Boris Vian
(25, avenue Franklin Roosevelt
01 45 60 19 90).



Grand dire pour grandir

Le *Grand dire pour grandir*, événement né de l'union du projet *Des histoires sur le bout des doigts* de la médiathèque Boris Vian et du festival de contes *Grand dire* de la Maison du Conte, s'est déroulé du 9 au 15 novembre. Il était une fois, l'histoire d'un succès ...



« **E**t voilà, c'est fini ! » dit le conteur tandis que, sous les applaudissements des tout jeunes spectateurs, les lumières se rallument. Titouan et Alban, chacun à peine 6 ans, ne décrochent pourtant pas leurs yeux de la scène : ils sont déçus. « C'était trop court ! ». Trop court ? *Grand dire pour grandir* a pourtant duré toute la semaine. Tout a commencé par la venue de cinq conteurs de la Maison du Conte dans les écoles maternelles de la ville, du lundi 9 au vendredi 13 novembre Guillaume Alix, Laetitia Bloud, Florence Desnouveau, Praline Gay-Para et Christian Tardif ont partagé avec les enfants un patrimoine oral fait de mots, de comptines et de fables. L'histoire du *Grand dire pour grandir* s'est ensuite poursuivie avec l'inauguration du fonds conte de la médiathèque, ce même vendredi (voir aussi p.4-5). Puis, est venu le temps des conférences, ce temps où les adultes, le samedi au théâtre André Malraux, ont assisté à la présentation des *Histoires sur le bout des doigts* menées par la médiathèque depuis 2008, jusqu'en 2010. Ce temps où chercheurs, conteurs, directeurs d'établissements scolaires ou culturels, ..., ont débattu en public autour de deux thèmes : « Du babil au langage » et « Cultivons nos

petits ! ». Le premier s'est penché sur la parole, la gestuelle, les sonorités des voix, outils nécessaires à l'apprentissage du langage. Le second s'est intéressé au rôle de l'oralité, des contes et de la musique dans le processus de construction de l'enfant. Alors est enfin venu le temps des contes pour tous. C'était le dimanche, du matin jusqu'au soir : les cinq conteurs précédemment cités ont investi la maternelle Salvador Allende pour proposer chacun un spectacle à trois reprises. Et, à force de bouche à oreille, ce sont près de 800 personnes qui auront, au final, assisté à un spectacle de contes ce jour-là. Et parmi elles, Titouan et Alban qui, de contes pourtant écoutés une heure durant, n'ont curieusement pas eu leur comptant ... ●

Géraldine Kornblum

Vos nains sont les bienvenus

La médiathèque Boris Vian et la Maison du Conte se préparent à mener un long travail autour de *Blanche Neige*. En attendant l'arrivée de la belle, dont les malles seront exposées du 5 janvier au 12 février à la médiathèque, les Chevillais sont invités à prêter leur nain ... de jardin. Ils serviront dans le cadre d'initiatives culturelles, puis, ils seront rendus à leur propriétaire bien sûr !

Médiathèque Boris Vian - 25, avenue Franklin Roosevelt

Voyages, gourmandises, contes et histoires

À l'approche des fêtes de fin d'année, la médiathèque Boris Vian propose un florilège d'ouvrages pour petits et grands. Livres ou DVD, ils sont à dévorer sans modération. À (s') offrir absolument !

Au lit !

Louise-Marie Cumont
Éd. Memo, 2009



Le lit devient une scène où petits et grands, amoureux ou ennemis, dorment seuls ou ensemble, plongent avec délice dans les tissus aux motifs colorés, rêvent, font des cauchemars, cultivent la paresse, lisent où s'étreignent avant que le sommeil ne vienne les envahir ... Pas de paroles pour ce très bel ouvrage où chacun laisse part à son imagination. Album pour les tout-petits dès la naissance.

Maman ?

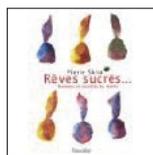
Maurice Sendak (illustrations),
Arthur Yorinks (scénario),
Matthew Reinhart
(créations et mécanismes)
Éd. École des Loisirs, 2006



« Où est-elle je la cherche partout ... » Un petit garçon joufflu, vêtu d'un pyjama bleu et d'un bonnet rouge cherche sa maman dans une maison biscornue. À chaque page, correspond une nouvelle pièce dans laquelle il rencontre des créatures de plus en plus effrayantes. Mais loin de se laisser démonter, notre petit bonhomme continue son chemin. Un petit garçon aimant, c'est vraiment prêt à tout pour retrouver sa maman ! Un nouveau pop-up incroyable ! Tout bouge, tourne, jaillit hors des pages !

Rêves sucrés : bonbons et sucettes du monde

Pierre Skira (auteur, pastelliste), Jean-Marie Del Moral (photographe) et Pascal Guth (graphiste) – Éd. Viviane Hamy, 2009



Il y a les bleus, les verts, les rouges, les jaunes, les ronds, les carrés, les acidulés, les pétillants ... Quand on aime les bonbons, on ne les compte pas, on les raconte. Peintre et écrivain, Pierre Skira les collectionne, les goûte, les dessine et imagine des histoires qui font venir l'eau à la bouche, tout droit sorties de nos rêves d'enfants ... et d'adultes ! Un ouvrage qui, à travers plus de 300 photographies, aquarelles et textes savoureux, dévoile toutes ces friandises qui nourrissent notre enfance. Une flânerie parfumée, sucrée, acidulée à partager en famille.

Blanc nature

Vincent Munier – Éd. Hermé, 2006



« Le blanc me fascine. Ce n'est pas une couleur en soi mais la somme de toutes les couleurs. Ce n'est pas un voile sur le monde mais un monde en soi ». Comme le soulignent ces propos de Vincent Munier, son ouvrage est une invitation à découvrir animaux et végétaux plongés dans l'éblouissement du blanc de l'hiver, de la neige, du brouillard et des flocons. Ces photographies, comme des tableaux, émerveillent par leur délicatesse et leur éclat. Au fil des pages, nous croisons cygnes, mésanges, chouettes, ours, ... Des silhouettes, des instants rares captés par l'œil du photographe animalier Vincent Munier.

Mia et le Migou DVD

Jacques-Rémy Girerd – TF1 vidéo, 2008



Jacques-Rémy Girerd, fondateur du studio Folimage, avait déjà réalisé *La Prophétie des Grenouilles* en 2001, son premier long métrage d'animation. Cette fois-ci, c'est le voyage initiatique d'une petite fille, Mia, à la recherche de son père qu'elle pressent en danger, à travers une forêt tropicale imaginaire d'Amérique du sud qui nous est proposé. On pense à l'univers de Miyazaki, autant dans la forme que sur le fond (message éducatif, respect de l'environnement, vision mystique de la nature ...). Le doublage des voix n'a pas non plus été laissé au hasard : on retrouve, entre autres, celles de Pierre Richard, Jean-Pierre Coffe, Miou-Miou ... ou encore de Dany Boon pour Migou (tout simplement irrésistible). À tous points de vue, un des meilleurs films pour enfants de ces dernières années.

La rue Outrequin, une voie pleine de noblesse !

Bordant la place de l'église d'un côté, de l'autre, la rue Outrequin a longtemps longé un seul grand domaine noble, plus tard divisé en deux ou trois propriétés.

Par la générosité de ses riches propriétaires et la présence, depuis 1907, du monastère Saint-Michel, la bienfaisance marque l'histoire de la rue Outrequin. Cette ancienne rue du Cimetière (du temps où il entourait l'église proche) porte en effet, depuis les années 1870, le nom d'une famille de bienfaiteurs de la commune, les Outrequin, habitant une grande propriété située à l'emplacement de l'actuel séminaire des Missions. Le père, François, maire de 1813 à 1831, et son fils, Pierre, ont fait de généreux legs à la commune. Avant eux, Gilles Le Masson, l'un des nobles occupant le grand domaine bordé par la rue Outrequin, avait déjà été charitable. Écuyer et secrétaire du roi, il avait en effet légué en 1734 une maison dans la rue de l'Église voisine (actuelle rue Jaume) pour y établir l'école et le presbytère. Héritier de son domaine en 1736, le chevalier Jérôme de Montaran avait refait à neuf la belle maison de campagne du domaine. Elle était entourée de dépendances, d'un parc avec un potager et un bois, ainsi que d'une ferme attenante avec un colombier. En 1758, le domaine est acquis par la princesse « douairière » (veuve) de Rohan Guéménée, née Rohan Soubise, mère du cardinal de Rohan compromis dans l'affaire du collier de la reine et de l'archevêque de Bordeaux. De 1762 à 1767, la princesse voisine avec le prince Honoré III



Dans la grange du 1, rue Outrequin, le foudre de vin (tonneau de grande dimension) témoigne encore aujourd'hui de l'épisode vinicole de cette bâtisse.
(COLLECTION : ARCHIVES MUNICIPALES)



de Monaco qui a aussi sa maison de campagne dans le village. En 1774, elle scinde le domaine en deux en vendant la ferme. En souvenir de l'illustre famille de Rohan, les « macles » (losanges) de son blason sont entrés dans la composition des armoiries de la ville de Chevilly-Larue en 1942 et dans celle de son logo en 2002.

Après le décès de la princesse de Rohan Guéménée à Chevilly en 1780, sa gentilhommière est vendue en 1788 avec ses dépendances à Antoine Moinery, maître-teinturier à la manufacture des Gobelins et maire de la commune 1805 à 1813. Dès le rachat de la propriété en 1817, son successeur démolit la maison de campagne et abat le bois pour vendre les matériaux. Le domaine est ensuite loué à des agriculteurs par les propriétaires ultérieurs. En 1857, la peintre Rosa Bonheur y construit un grand atelier qu'elle utilise durant ses séjours, rue Jaume. La communauté des Sœurs du Refuge acquiert les lieux en 1902 et y construit en 1906-1907 le monastère Saint-Michel.

De son côté, la ferme est rachetée en 1784 par Pierre François Darblay, maître de la poste aux chevaux de Villejuif. Ses héritiers la revendent en deux lots en 1853 et 1856. L'actuel n°1 de la rue reste, durant 92 ans, propriété des Joseph, famille d'agriculteurs, avant d'être acquis en 1948 par un négociant de vin en gros, rugbyman, Ildever Gélys. Ses *Entrepôts vinicoles parisiens* ferment dès 1953 à la suite de mauvaises affaires. La seconde partie de la ferme est rachetée en 1929 par l'évêché pour des activités paroissiales tels le patronage et le catéchisme. L'évêché la revend en 1963 à la famille Brun, déjà installée chez les Gélys depuis 1956. La ville acquiert le tout en 2008. Les enfants de la crèche Gaston Variot y seront accueillis pendant les travaux d'agrandissement de cette dernière en 2010. ●

Marc Ellenberger, archiviste municipal.

Vue de la cour de l'ancienne ferme rue Outrequin (actuels n°1 et 3), en 2007. La partie la plus à droite a accueilli des activités paroissiales de 1929 à 1963.
(COLLECTION : ARCHIVES MUNICIPALES)

Pencak silat

Intégrité, lucidité et sérénité

Issu d'Indonésie, le pencak silat offre une palette technique centrée sur la défense face aux agressions physiques comme mentales.

Pour une maîtrise du corps et du stress à toutes épreuves. Visite guidée.

Coups de pieds, coups de poings, projections, clés ... le pencak silat (prononcer « penchak ») est un art de self défense. Praticué avec ou sans armes, il comprend une facette spirituelle et mentale qui en fait un véritable art de vie issu de la nuit des temps ...

Au tout début, les techniques utilisées étaient quasi instinctives, inspirées par certains animaux. Au fil de la prise de conscience des aptitudes physiques et mentales, de grands principes ont structuré la discipline pour pouvoir la partager et la transmettre. La codification des postures, des déplacements, des coups et des blocages a permis une première approche de l'enseignement des techniques propres à chaque famille ou à chaque village. Nourries par la confrontation avec d'autres apportées au fil de l'histoire, ces techniques se sont diversifiées en différents « styles ».

Ainsi, le pencak silat pratiqué à Chevilly-Larue est du style « Persaudaraan Setia Hati Terate » (PSHT), le plus important d'Indonésie où il compte plus d'un million de pratiquants. Sa particularité est d'associer le développement du corps et de l'esprit autour de cinq principes fondamentaux : la fraternité (persaudaraan), le sport (olah raga), la self défense (bela diri), la tradition (seni budaya) et la pensée philosophique ou spirituelle (kerokhanian). « Les techniques sont utilisées dans le seul but de se défendre contre tout ce qui pourrait porter atteinte à notre intégrité », explique Jean-Luc



Terrible, le président de la section de l'Élan. « Les agressions peuvent être de tous ordres : physiques et psychiques. La connaissance de notre corps et de ses possibilités permet en outre d'accéder à un certain état de sérénité et de lucidité. Le contrôle de la peur et du stress permet de gérer au mieux certaines situations de conflit. »

Le terme de pencak silat a été introduit en 1948, lors de la création en Indonésie de la première fédération nationale, pour désigner l'art de combat des peuples malais. Affilié à l'Association France Pencak Silat (AFPS), l'Élan pencak silat propose trois entraînements par semaine. De quoi s'offrir une progression sur mesure dans une ambiance conviviale et dynamique. Prêt ? ●

À partir de 14 ans. Entraînements : lundi de 19 à 22h, mercredi et vendredi de 19 à 21h. Renseignements : 06 81 08 74 98

Brèves de vestiaires

Téléthon 2009



Vendredi 4 décembre, le Téléthon sera officiellement lancé à Chevilly-Larue avec le traditionnel repas organisé au parc des sports par les

sections athlétisme et cyclotourisme de l'Élan (réservations au 01 46 87 49 36). Il se poursuivra plus sportivement les 5 et 6 décembre. Le samedi : matchs de l'Élan football au parc des sports le matin, tournoi de l'Élan volley-ball au gymnase Pasteur (9h-17h30) et entraînements à la piscine municipale avec l'Élan natation (toute la journée). Dimanche : matchs de l'Élan football au parc des sports le matin, démonstration de l'Élan gymnastique rythmique au gymnase Pasteur (14h-15h30) et tournoi organisé par Chevilly-

Larue futsal au gymnase Dericbourg (13h30-17h30). Les dons et recettes du repas, des buvettes et des ventes seront reversés au profit de l'association française de lutte contre les myopathies (AFM). Ça c'est sport ! **Programme complet dans votre supplément Actus**

Tournoi de football

Le traditionnel tournoi de Noël de l'Élan football se tiendra au gymnase du parc des sports les 19 et 20 décembre avec tournois des poussins (U11) samedi et des benjamins (U13) dimanche.

Une belle affluence familiale et, surtout, un grand moment pour les footballeurs en herbe qui évolueront

sous l'œil attentif de leurs parents, amis et entraîneurs qui sont attendus.

Entrée libre

Parc des sports de 9h à 18h

Respect tous terrains

L'Élan football a été désigné par la Fédération française de football comme l'un des 200 clubs pilotes, parmi les 18 000 clubs amateurs, auprès de la Fondation du football pour son projet *Respect tous terrains* visant à promouvoir les comportements responsables et à renforcer le lien social. Cette démarche décline le thème du respect sous trois volets : respect de soi, des autres et de l'environnement. « Le club de football doit être un véritable lieu de vie où les jeunes, au-delà de la pratique de leur sport, apprennent les règles de base de la vie en collectivité », souligne Corinne Greux, secrétaire de la section.

Chiffre du mois

6624,65€

La somme récoltée par l'association *Stop à la mucoviscidose* animée par Jean-Michel et Yvette Mangeant lors de l'opération organisée les 9, 10 et 11 octobre derniers. 2 363,50€ ont été récoltés à l'occasion du concert de la chorale et de l'orchestre philharmonique de Chevilly-Larue donné au théâtre André Malraux le vendredi soir. Suivis de 4 261,15€ lors de la soirée cabaret à la piscine de L'Hay-les-Roses le samedi (avec, notamment, la participation des entraîneurs de l'*Élan natation synchronisée* et de l'*Élan gymnastique volontaire*, sans oublier les dons accordés par les partenaires). « *Stop à la mucoviscidose* » : 01 46 87 49 36

Basket-ball

Visite surprise lors du stage



Pendant cinq jours, les jeunes de l'*Élan* se sont retrouvés pour travailler les fondamentaux. Avec un invité de marque ...

Jérôme Fournier, entraîneur de l'équipe de France juniors filles, était l'invité surprise du stage de basket-ball organisé à Chevilly-Larue pendant les vacances de la Toussaint. Une belle surprise pour les jeunes du club. « *Ils ont beaucoup appris et l'ont beaucoup apprécié, lui demandant des autographes et de poser avec lui. Nous, entraîneurs, avons aussi appris à ses côtés* », explique Sébastien Ducassé de l'*Élan basket-ball*. L'objectif du stage était de faire un point technique en travaillant les fondamentaux offensifs individuels. « *Mais nous nous efforçons de le faire avec le plaisir. Les séances sont à la fois pédagogiques, ludiques et conviviales* ». Pour être vraiment accessible, le stage était gratuit et les joueurs qui avaient d'autres obligations pouvaient s'inscrire à la journée.

Par ailleurs, les benjamins et ceux du baby-basket ont participé à un petit tournoi d'Halloween le premier dimanche des vacances. Au menu : concours de tirs, relais et matchs. Le tout clôturé par un goûter. Bon appétit ! ●

Coup de Chapeau



À La Boule chevillaise qui s'est brillamment qualifiée pour la phase régionale de la Coupe de France en terminant parmi les trois premiers clubs du département. Cette compétition se disputera en simples, doublettes et

triplettes par équipe de six joueurs du même club (et deux remplaçants), dont au moins une femme. Le club chevillais s'est également distingué fin novembre en organisant pour la deuxième année consécutive – ce qui est exceptionnel – le tournoi départemental des dirigeants, un tournoi en triplettes permettant aux bénévoles de tous les clubs du Val-de-Marne de se rencontrer chaque année. À Chevilly-Larue, on aime venir pousser le bouchon ! ●

Gymnastique rythmique On vous la refait pour le Téléthon

Les gymnastes de l'*Élan*, toutes qualifiées pour les régionaux, donnent rendez-vous au public chevillais le 6 décembre dans le cadre du Téléthon.

Les dix-neuf représentantes de l'*Élan GR* se sont toutes qualifiées pour les régionaux lors des championnats départementaux organisés à la mi-octobre à Chevilly-Larue, avec quatre podiums en prime : Typhaine Landie (1^{re} critérium sénior) ; Clémence Aubier (2^e fédérale sénior), Laurine Berrigaud (2^e critérium junior) et Sophie Lefebvre (3^e critérium junior). Au grand plaisir de leurs entraîneurs, Julie Carron et Georgette Buzette. La manifestation, qui a accueilli 235 gymnastes, a également connu un beau succès côté organisation, grâce au soutien du service municipal des sports et des bénévoles. Le public chevillais dispose d'une session de rattrapage pour profiter du spectacle avec une (re)présentation le dimanche 6 décembre au gymnase Pasteur à 14h dans le cadre du Téléthon. Les débutantes et les équipes loisirs présenteront le travail réalisé depuis la rentrée en complément des enchaînements de compétition. Un petit goûter convivial sera ensuite proposé pour permettre aux familles de rencontrer les entraîneurs et les membres du bureau. ●

33

sports

Pharmacies de garde de jour

Dimanche 6 décembre

Girardot
3, rue Petit Le Roy
Chevilly-Larue
01 46 86 64 49

Médioni
89, boulevard Jean Jaurès
Fresnes
01 46 66 10 47

Denimal
Centre commercial Belle-Épine
niveau 88 porte 3
Thiais
01 56 70 01 48

Dimanche 13 décembre

Lavacquery
16-18, place Louis XIII
Rungis
01 46 86 19 00

Tomasino
2, rue Dispan
L'Hay-les-Roses
01 46 63 17 11

Denimal
Centre commercial Belle-Épine
niveau 88 porte 3
Thiais
01 56 70 01 48

Dimanche 20 décembre

Benouaiche
81, avenue du Général de Gaulle
L'Hay-les-Roses
01 46 65 85 18

Bonodeau
41, avenue du parc des sports
Fresnes
01 42 37 43 31

Denimal
Centre commercial Belle-Épine
niveau 88 porte 3
Thiais
01 56 70 01 48

Vendredi 25 décembre

Bourdier
7, rue Léon Blum
L'Hay-les-Roses
01 43 50 86 84

Roussel
273, avenue de Fontainebleau
Thiais
01 45 60 44 14

Dimanche 27 décembre

Desaldeleer
39, rue Émile Zola
Fresnes
01 43 50 87 42

Jandin

16, rue du Poitou
Chevilly-Larue
01 46 87 42 69

Jossic

2 bis, avenue du 25 août 1944
Thiais
01 48 84 21 28

Vendredi 1^{er} janvier

Nsangue Akwa
15, rue du Docteur Calmette
L'Hay-les-Roses
01 46 60 95 47

Dimanche 3 janvier

Henry
129, rue de Bicêtre
L'Hay-les-Roses
01 45 60 49 34

Vandercruyssen
4, avenue Édouard Herriot
Fresnes
01 42 37 66 50

Veron

1 et 11, avenue René Panhard
Thiais
01 48 84 70 23

Pour le service pharmaceutique de nuit, s'adresser au commissariat : 17 ou 01 49 08 26 00

État civil

du 1^{er} au 31 octobre 2009

Naissances

•Clémence Miot
•Lina Ouchrih
•Asmahane Moussa
•Éva Mendy
•Hafsa Azirar
•Malika Kaloga
•Selma Ben Nejma
•Nathan Douhard
•Catan Jochel-Moysan
•Tacia Masilu
•Eléane Desrier
•Eléa Guyot
•Angie-Coco Ngoma
•Kississou
•Daba Seck
•Clothilde de Suza Lobe
•Pravine-Kumar
•Narayanassamy
•Kelyan Gleize
•Julia Caraisco
•Khalil Haroune

•Najet Abichou
•Ines Haddar
•Anaïs Martial
•Maillys Boussou
•Sherron Sourenian

Mariages

•Kirche Christelle et Mohammed Hammou
•Abalos Daisy et Lionel Gillebeert

Décès

•Marguerite Poyet
•Nicole Appel
•Rachel Podgayetz
•Giuseppe Tasso
•Denise Langella
•Denise Masset
•Nasser Amari
•Marcelle Massart
•Adèle Brunie
•Marguerite Lamoure
•Jean Lefebvre
•Daniel Merlin
•Jacques Bigeard
•Jean Lartigau

Hôtel de ville

88, avenue du Général de Gaulle

► **lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30**

► **mardi de 13h30 à 18h30**

► **vendredi de 8h45 à 12h**

et de 13h30 à 17h

► **samedi de 8h45 à 12h pour les services municipaux de l'État-civil, des Élections, de l'Action sociale et de l'Enfance.**

Jusqu'à fin avril 2010

Enquête sur les pratiques de déplacements

Pour mieux organiser le système de transports dans la région, le Syndicat des transports d'Île-de-France (Stif) et la Direction régionale de l'équipement d'Île-de-France réalisent une enquête afin de mieux connaître les pratiques de déplacements des Franciliens.

Les Chevillais sollicités seront avisés du passage d'un enquêteur, porteur d'une carte officielle de l'institut de sondage TNS Sofres.

Médecins de garde

Amicale des médecins généralistes de Chevilly-Larue, Fresnes, L'Hay-les-Roses et Rungis (AMG12)
01 46 63 72 17

Semaine : de 20h à minuit. Week-ends et jours fériés : de 8h à 20h. En dehors de ces horaires, contactez le 15 (en cas d'urgence seulement)

Encombrants

Prochaines collectes

Secteur 1 : 6 janvier 2010

Secteur 2 : 16 décembre

Secteur 3 : 23 décembre

► **Si vous ne connaissez pas votre secteur, appelez le N° vert du service municipal de l'Environnement : 0 800 094 550 (appel gratuit à partir d'un poste fixe). Le calendrier complet de l'année 2010 est disponible en téléchargement sur : www.ville-chevilly-larue.fr - rubrique Environnement**

Attention aux faux éboueurs

Certaines personnes se faisant passer pour des éboueurs chargés de ramasser les encombrants vendent des calendriers frauduleusement. Soyez vigilants, réclamez impérativement une carte professionnelle. En cas de doute, contactez la police.

Poste de police (2, place Nelson Mandela - 01 41 80 06 60) ouvert du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 9h à 12h et de 14h à 19h ou commissariat de Police (18-22, rue Jules Gravereaux à l'Hay-les-Roses - 01 49 08 26 00) ouvert 7j/7 - 24h/24.

Le standard bronchiolite est ouvert

Le réseau bronchiolite Île-de-France met en place une permanence téléphonique jusqu'au 14 mars 2010. Des standardistes spécialisés vous communiquent les coordonnées de médecins disponibles 7j/7 et de kinésithérapeutes dont les cabinets sont ouverts le week-end et les jours fériés.

Standard des kinésithérapeutes : 0 820 820 603

(le vendredi et veille de jours fériés de 12h à 20h, le samedi et dimanche de 9h à 18h)

Standard des médecins : 0 820 800 880

(7j/7 de 9h à 23h)

www.reseau-bronchio.org

Campagne de vaccination contre la grippe A/H1N1

Depuis le 12 novembre, la campagne de vaccination du grand public contre la grippe A/H1N1 a commencé en France. Les Chevillais ont reçu ou vont recevoir une invitation de l'Assurance maladie à se faire vacciner par ordre de priorité. Ainsi, selon la catégorie à laquelle vous appartenez, vous serez, à un moment ou à un autre, invité à vous faire vacciner le mardi et le jeudi de 12h à 20h au centre de vaccination situé à Fresnes dont dépendent les Chevillais.

Centre de vaccination :

lycée Frédéric Mistral - 7, rue Frédéric Mistral - Fresnes

Offre d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

► médiateur au service de la tranquillité publique

Envoyer CV et lettre de motivation à : Monsieur le Maire – 88, avenue du Général de Gaulle – 94669 Chevilly-Larue cedex. Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville : www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique Offres d'emploi.

Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

Solidarité

Protéger et défendre les enfants maltraités

Depuis 30 ans, l'association *Enfance et Partage* œuvre à la protection et la défense des enfants contre toute forme de maltraitance (violences physiques ou psychologiques, négligences graves ou abus sexuels). Un enfant est en danger ? N'hésitez pas à contacter le comité du Val-de-Marne de l'association.

Contacts : Centre Marius Sidobre (29, rue Émile Raspail à Arcueil ; 01 46 65 45 34) / enfanceetpartage94@club-internet.fr

Élections

Inscrivez-vous sur les listes électorales

Les ressortissants français qui souhaitent s'inscrire sur les listes électorales doivent se présenter en mairie au plus tard le 31 décembre munis d'un titre d'identité et d'un justificatif de domicile.

Renseignements : service Élections (88, avenue du Général de Gaulle 01 45 60 19 18 / 18 61)

Solidarité

Recyclez vos sapins !

Les sapins abandonnés sur le bord des trottoirs alors qu'ils ont été si beaux pendant toute cette période festive, c'est fini ! À partir du 26 décembre, la déchèterie intercommunale les récupère pour leur donner une seconde vie. Ils seront transformés en compost, excellent engrais pour les jardins. Mais attention, pour être valorisés, les sapins doivent être nus de la tête au pied, sans décoration, neige carbonique, pot ni emballage. Pour entrer dans la déchèterie, se munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité lors du premier passage.

Déchèterie intercommunale (rue du stade) ouverte le lundi et du mercredi au vendredi de 14 à 18h, le samedi de 9 à 18h et le dimanche de 9 à 12h.

Renseignements : 01 58 42 73 60

Jusqu'au 15 janvier

La campagne du calendrier des pompiers est lancée !

La campagne du calendrier 2010 des Sapeurs-pompiers de la 21^e compagnie a débuté depuis le 15 octobre. Les Chevillais reçoivent la visite d'un pompier en tenue porteur d'une carte d'accréditation. Chaque don peut faire l'objet d'une déduction fiscale.

Permanences impôts

► Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 au centre des impôts (4, rue Dispan à L'Haj-les-Roses 01 49 08 88 03).

Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

► Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle) :

- Les 3 premiers samedis du mois de 9 à 10h ;
- Les 2^e et 4^e samedis du mois de 9 à 11h.

Rencontrer la psychologue de la ville

Téléphonez au 01 46 86 11 30 les mardis de 17 à 20h et les mercredis de 15 à 20h pour obtenir un rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn).

Permanences du correspondant du parquet

- Sans RV le lundi de 9h à 10h30 et de 13h30 à 17h30
- Sur RV le lundi de 10h30 à 12h30
- Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (06 18 42 04 84 - c.hornetz@yahoo.fr).

Être reçu par la mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

- Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 45 60 59 44).

L'espace départemental des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

- Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95).

Le centre local d'information et de coordination gérontologique vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

- Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 48 53 79 09).

Point mensuel d'information et d'inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse.

- Chaque 2^e mardi du mois à 17h.
- Espace commun des Solidarités – 4, place Nelson Mandela.

Logement

Permanences de l'ARSS

► L'Association des Résidents Sorbiers-Saussaie (ARSS) reçoit le lundi de 17h30 à 19h à la Maison pour tous (23, rue du Béarn). En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur au 01 45 12 91 52.

Permanences CNL Sorbiers-Saussaie Valophis (ancien OPAC) et Icade

- Permanences les 2^e et 4^e jeudis du mois.
- Maison pour tous - 23, rue du Béarn.